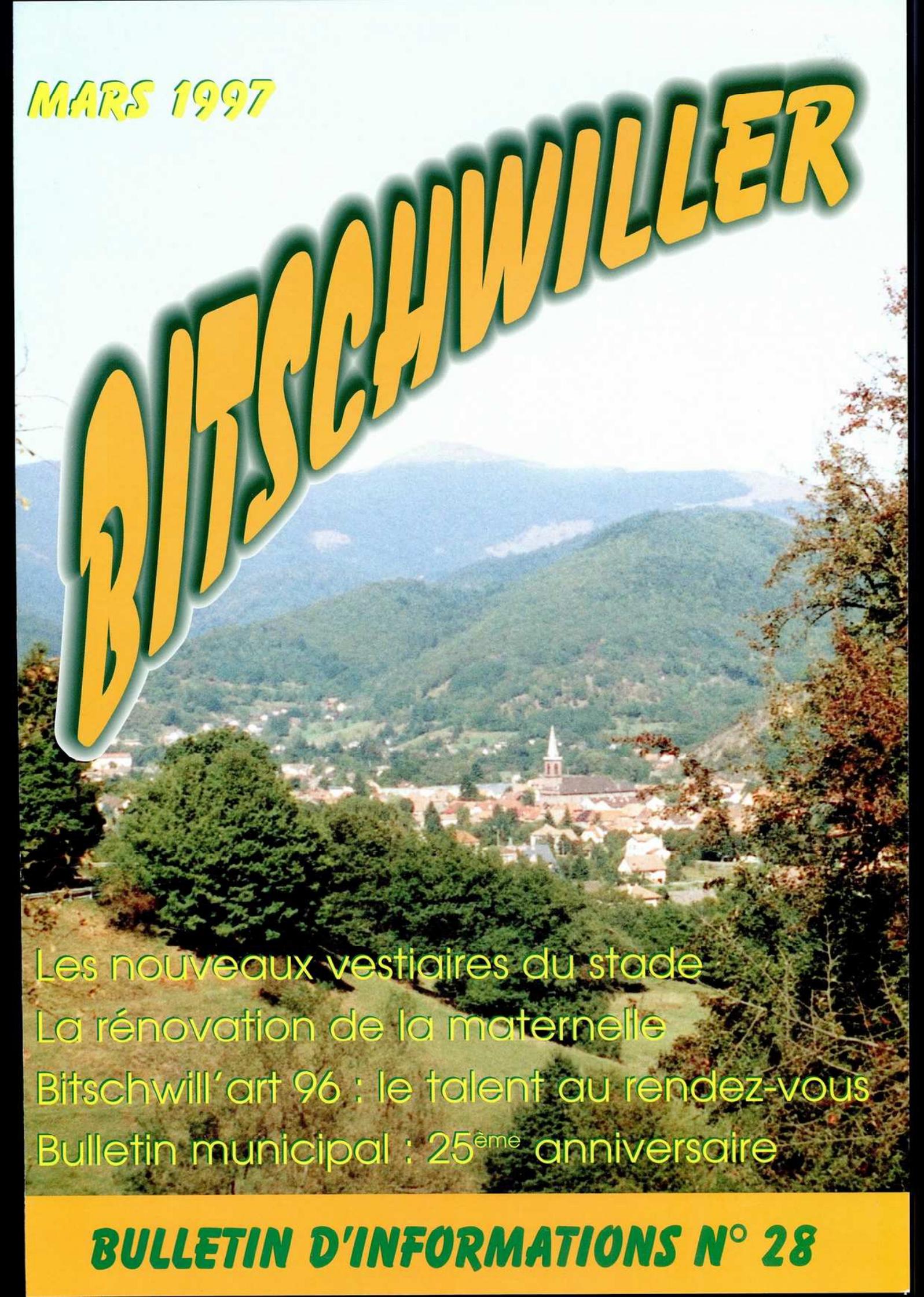


MARS 1997

BITSCHWILLER



Les nouveaux vestiaires du stade

La rénovation de la maternelle

Bitschwill'art 96 : le talent au rendez-vous

Bulletin municipal : 25^{ème} anniversaire

BULLETIN D'INFORMATIONS N° 28

Sommaire

Le mot du Maire	Page 1
Les décisions du conseil municipal	page 2
L'équipe technique communale	page 5
Les finances	page 6
L'état civil	page 8
Les nouveaux vestiaires du stade	page 10
Les travaux à l'école maternelle	page 11
Pour mieux accueillir nos visiteurs, une signalisation urbaine	page 12
Le point sur la chasse	page 13
La gendarmerie vous informe	page 14
L'honorariat	page 15
Le film de l'année	page 16
Les fontaines de notre village	page 18
Les 5 fresques norvégiennes	page 20
Bitschwill'art	page 22
Faites de la musique	page 23
La parole au président	page 24
Créer un jardin naturel	page 25
Notre bulletin : 25 ^{ème} anniversaire	page 26
La fête de Noël du 3 ^e âge	page 27
Le coin des gourmets	page 28
Le saviez-vous	page 30
Notre sapin au pays de Thann	page 30
Calendrier des manifestations 1997	3 ^{ème} de couverture

Le mot du Maire



Comme le veut une tradition désormais bien établie, ce bulletin municipal vous parvient au début du printemps. L'hiver et la grisaille sont derrière nous et c'est avec optimisme que nous entrons de pied ferme dans cette année 1997.

La société actuelle est instable, elle doute de l'avenir, notre jeunesse est inquiète, pessimisme et crainte de l'avenir s'installent. Chacun à sa place doit se faire un devoir de contribuer à donner confiance à son entourage, à tendre la main à son prochain, à écouter et faire confiance à notre jeunesse, essayer de communiquer et d'instaurer ce dialogue qui souvent est freiné par l'égoïsme et l'individualisme grandissant.

Tous ensemble réagissons et tous ensemble allons de l'avant. Proche des soucis et des préoccupations quotidiennes de la population, la Commune s'efforce, à son modeste niveau et dans la mesure de ses moyens et de ses compétences, de répondre aux attentes et aux besoins exprimés.

L'année passée a vu se concrétiser des projets qui permettront de mieux vivre à Bitschwiller : vestiaires du stade, rénovation de l'école maternelle, réfection complète de l'installation électrique à l'église. La signalisation urbaine et la construction de l'abri forestier sous la place Zundel seront prochainement réalisées.

De nouveaux projets sont à l'étude : l'aménagement de la rue Longchamp et du parking du centre, des travaux de sécurité pour la protection des enfants au feu tricolore, l'amélioration de la sécurité sur la nationale à la sortie nord du village.

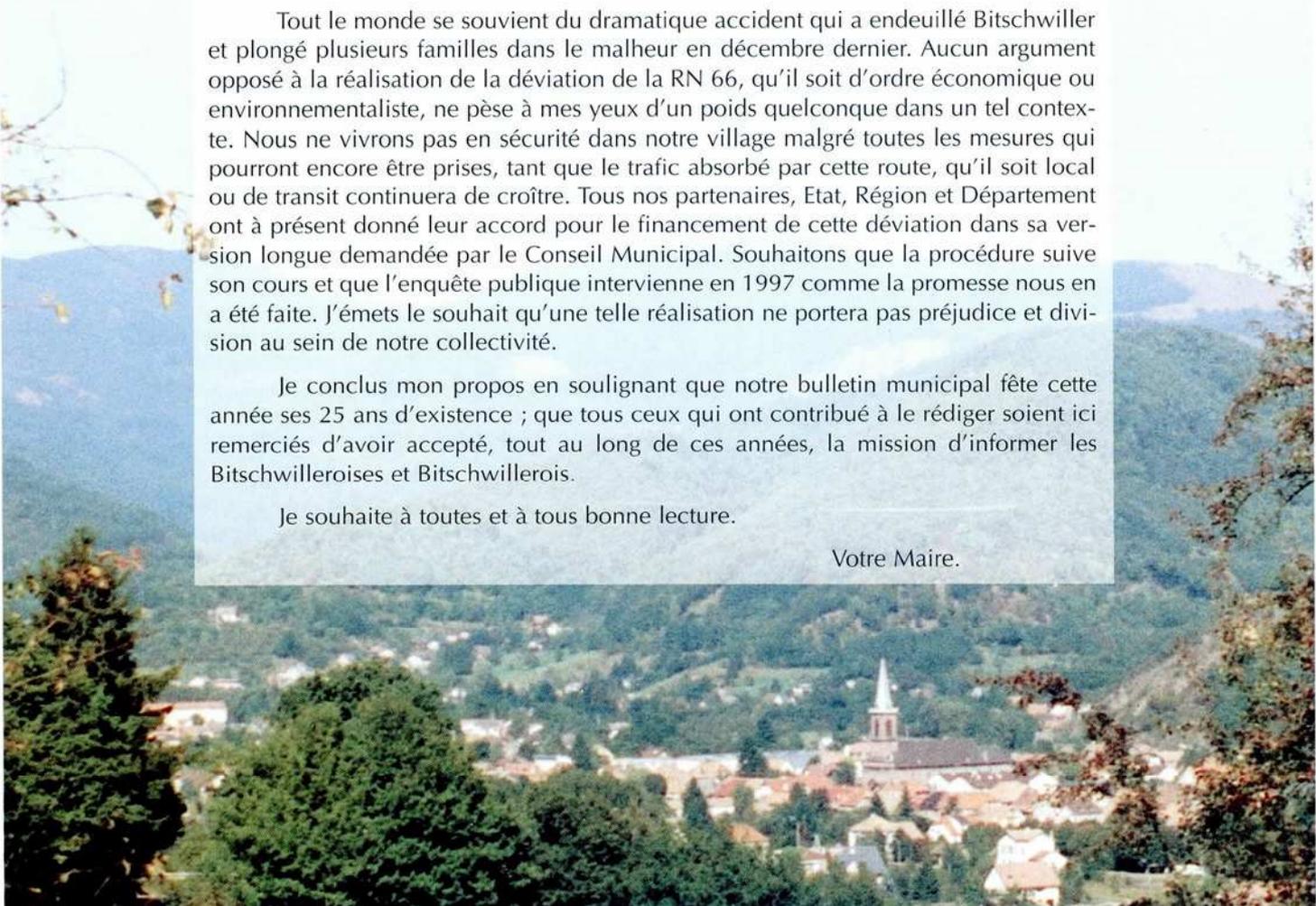
Mais comment parler de cadre de vie et de sécurité sans évoquer une fois de plus la RN 66.

Tout le monde se souvient du dramatique accident qui a endeuillé Bitschwiller et plongé plusieurs familles dans le malheur en décembre dernier. Aucun argument opposé à la réalisation de la déviation de la RN 66, qu'il soit d'ordre économique ou environnementaliste, ne pèse à mes yeux d'un poids quelconque dans un tel contexte. Nous ne vivons pas en sécurité dans notre village malgré toutes les mesures qui pourront encore être prises, tant que le trafic absorbé par cette route, qu'il soit local ou de transit continuera de croître. Tous nos partenaires, Etat, Région et Département ont à présent donné leur accord pour le financement de cette déviation dans sa version longue demandée par le Conseil Municipal. Souhaitons que la procédure suive son cours et que l'enquête publique intervienne en 1997 comme la promesse nous en a été faite. J'émet le souhait qu'une telle réalisation ne portera pas préjudice et division au sein de notre collectivité.

Je conclus mon propos en soulignant que notre bulletin municipal fête cette année ses 25 ans d'existence ; que tous ceux qui ont contribué à le rédiger soient ici remerciés d'avoir accepté, tout au long de ces années, la mission d'informer les Bitschwilleroises et Bitschwillerois.

Je souhaite à toutes et à tous bonne lecture.

Votre Maire.



Les décisions du Conseil Municipal

Les principales décisions prises par le Conseil Municipal en 1996 ont été les suivantes :

9 février 1996

- Approbation des prévisions de coupe et devis de travaux forestiers pour 1996, soit :
 - Coupes 3 282 m³
 - Recettes brutes 937 148 F
 - Frais d'exploitation 601 280 F
 - Recettes nettes 335 868 F
 - Travaux à réaliser 275 800 F
 - Résultat excédentaire 60 068 F
- Accord pour réalisation de travaux touristiques en forêt suivant le devis présenté par les services de l'ONF qui s'élève à 12 579,60 F et demande d'une subvention, la plus élevée possible, sur le budget de l'Association Départementale du Tourisme au titre du programme 1996.
- Accord pour la délivrance de 42 m³ de bois de service aux conscrits pour l'édification du bûcher de la Saint-Jean.

22 mars 1996

- Le Conseil Municipal approuve le compte administratif de l'exercice 1995 présenté par le Maire.

Celui-ci est arrêté aux chiffres suivants :

Dépenses

- Fonctionnement	8 684 891,75 F
- Investissement	1 458 578,75 F

Recettes

- Fonctionnement	11 344 085,36 F
- Investissement	3 559 794,47 F
Excédent global de clôture	4 760 409,33 F

- Approbation du compte de gestion de M. le Trésorier de Thann qui est en tout point conforme au compte administratif du Maire.
- Vote à l'unanimité du budget primitif de l'exercice 1996 arrêté aux chiffres suivants :

Dépenses

- Fonctionnement	8 541 835,00 F
- Investissement	2 978 000,00 F

Recettes

- Fonctionnement	8 541 835,00 F
- Investissement	2 978 000,00 F
Soit un total de	11 519 835,00 F

- Fixation du taux des impôts locaux en 1996. Les taux sont maintenus au niveau de ceux de 1995, soit :

- Taxe d'habitation	5,83 %
- Foncier bâti	10,39 %
- Foncier non bâti	72,15 %
- Taxe professionnelle	6,96 %

- Fixation du produit de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères à 645 000 F contre 562 000 F en 1995.
- Fixation des loyers des logements communaux avec une hausse de 2 %.
- Le Conseil Municipal accepte le renouvellement du bail pour le bâtiment de la Poste pour une nouvelle période de 9 ans. Le loyer annuel est fixé à 28 906 F. La revalorisation du loyer se fera automatiquement en fonction de la variation INSEE du coût de la construction.
- Le Conseil Municipal, sur avis favorable de la commission d'appel d'offres, accepte la signature d'un avenant pour les honoraires de maîtrise d'œuvre pour les travaux de construction des vestiaires du stade suite à l'augmentation du volume des travaux.
- Le Conseil Municipal accepte de louer à TDF pour une somme annuelle de 2 500 F le local situé au "Grundel" qui abrite les équipements radioélectriques nécessaires à la réémission des 3 chaînes de télévision française.
- Dans le cadre de la procédure de concertation du projet de déviation de la RN 66, le Conseil Municipal rejette à l'unanimité le tracé "tendu" car cette solution aurait pour effet de transférer les nuisances actuelles sur une autre partie de la population et, à l'unanimité, moins une voix contre :
 - privilégie le tracé "fond de vallon" avec deux tunnels qui est la solution la plus acceptable tant du point de vue des nuisances que du respect de l'environnement à condition d'optimiser son insertion dans le site et de prendre en compte les impératifs liés à l'exploitation des terres agricoles,
 - demande que la réalisation de l'échangeur à proximité de la zone commerciale entre Bitschwiller et Thann tienne compte du maintien et du développement futur de cette zone d'activités économiques,
 - demande une juste rétribution des propriétaires expropriés,
 - se déclare solidaire des autres communes concernées par la déviation et demande que les crédits pour la poursuite de l'aménagement soient inscrits au prochain plan afin qu'une solution globale satisfaisante soit trouvée pour l'ensemble des habitants des communes concernées par la déviation de la RN 66,
 - se prononce en faveur du maintien et du développement du transport ferroviaire,

Les décisions du Conseil Municipal

- demande qu'un maximum d'éléments d'information soit porté à la connaissance du public afin que celui-ci puisse s'exprimer en toute connaissance de cause lors de l'enquête publique.
- Désignation de M. Roger ZERRINGER comme délégué titulaire et M. Christian REMY comme délégué suppléant au Syndicat Mixte des Brigades Vertes.

10 mai 1996

- Décision du Conseil Municipal concernant les modalités de concertation préalable pour le projet de déviation de la RN 66. Le Conseil Municipal décide :
 - que la DDE dépose en Mairie du 17 au 22 juin 1996 à l'intention du public des panneaux exposant le contexte dans lequel s'inscrit la future déviation,
 - qu'un cahier sera mis à la disposition du public pour recueillir les observations,
 - que le samedi 22 juin 1996 un ingénieur de la DDE sera présent à la Mairie de 8 h. à 12 h. pour répondre aux questions de la population.
- Le Conseil Municipal décide de reconduire le bail de pêche au profit de l'Association de Pêche et Pisciculture de la Vallée de la Thur pour une nouvelle période de 9 ans allant du 1.1.1996 au 31.12.2004 pour un loyer annuel de 1 500 F.
- Attribution du marché de maîtrise d'œuvre pour les travaux de restructuration de l'Ecole Maternelle au Cabinet d'Architecture Jacques KOESSLER et Thierry SCHULTZ pour un montant TTC de 176.877,23 F.

17 juin 1996

- Le Conseil Municipal émet un avis réservé sur le projet "NATURA 2000" et demande que la procédure soit poursuivie en concertation avec tous les intéressés : communes, propriétaires privés, agriculteurs, ONF, etc.
- Le Conseil Municipal choisit la Société CEP pour la mission de contrôle technique et la mission de coordination sécurité concernant l'extension et la restructuration de l'Ecole Maternelle. Le coût s'élève à 51 255 F pour les deux missions.
- Compte tenu de la vétusté des installations électriques de l'église, le Conseil Municipal décide d'engager les travaux de mise en conformité nécessaires et de confier au Cabinet BEER de Berrwiller le suivi technique de cette opération complexe. Le coût total prévisionnel s'établit à 380 000 F.

- Des travaux complémentaires à réaliser au stade s'avèrent indispensables. Il s'agit de la pose d'une gaine pour le téléphone, le déplacement partiel de la main courante et la modification de l'assainissement. Ces travaux feront l'objet d'un avenant au marché de gros-œuvre de l'Entreprise LUTRINGER-SILLON pour un montant TTC de 40 209,14 F. Le Conseil Municipal décide en outre d'acquérir du mobilier (bancs et patères) pour 38 000 F.
- Le nouveau tracteur sera assuré auprès de l'Agence EHRETSMANN moyennant une prime annuelle de 2 160 F.
- Une subvention exceptionnelle de 3 500 F est accordée à l'Amicale des Sapeurs-Pompiers pour le feu d'artifice du 14 juillet.

8 juillet 1996

- Décision d'acquérir l'immeuble situé au 7, rue des Vosges au prix de 485 150 F fixé par les services fiscaux. Cette acquisition permettra d'agrandir le parking existant ainsi que la réalisation de travaux pour une meilleure sécurité de l'arrêt de bus
- Décision d'acquérir 3,37 ares de terrain dans la rue des Tilleuls au prix de 33 000 F. S'agissant d'une rue particulièrement étroite, l'achat de ce terrain permettra d'aménager un créneau de croisement et de retournement.
- Décision de créer un deuxième poste d'agent spécialisé des écoles maternelles compte tenu de l'évolution des besoins en matière d'éducation.
- Vérification des immeubles communaux pour rechercher la présence d'amiante conformément au décret n° 96-97 du 7 février 1996. Le Conseil Municipal retient le bureau VERITAS pour cette mission.

23 septembre 1996

- Décision de principe concernant la réalisation des travaux de voirie suivants en 1997 et demande de subvention auprès du Conseil Général :
 - Création d'une aire de retournement rue des Tilleuls 50 579 F
 - Aménagement de trottoirs rue de la Fonderie 91 915 F
 - Aire de retournement rue du Chemin de Fer 197 205 F
 - Complément d'aménagement parking du Centre 139 721 F
 - 1^{re} tranche d'aménagement de la rue Longchamp 422 100 F

- Accord pour la construction d'un abri forestier pour un montant HT de 135 615 F et décision de confier la maîtrise d'œuvre de l'opération à l'ONF.
- Approbation de l'avenant n° 1 au lot gros-œuvre pour les travaux de restructuration de l'école maternelle pour un montant de 50 375 F.
- Approbation de l'avenant n° 1 au lot carrelage-faïence pour les travaux de restructuration de l'école maternelle pour un montant de 1 567 F.
- Approbation d'un contrat d'assurance "dommages-ouvrage" pour les travaux de restructuration de l'école maternelle pour un montant de 24 024 F. Le contrat est souscrit auprès de la s.à.r.l. CIADE Courtage de Colmar.
- Attribution d'une subvention exceptionnelle de 6 500 F à la Musique Municipale pour l'acquisition d'un nouveau drapeau.
- Nomination de la Commission communale de dévolution de la chasse, de la Commission consultative de la chasse et décision concernant l'affectation du produit de la chasse.

16 octobre 1996

- Fixation de la consistance des lots de chasse :
 - Lot n° 1 - rive gauche de la Thur : 355 ha
 - Lot n° 2 - rive droite de la Thur : 647 ha
 et décision de procéder par adjudication pour l'attribution.
- Reconduction pour une nouvelle période de 9 ans des baux ruraux de M. Albert THUET et M. André LERCH.

31 octobre 1996

- Décisions concernant la chasse :
 - Mise à prix du lot n° 1 à 66 000 F et du lot n° 2 à 92 000 F.
 - Fixation de la date de l'adjudication au 9 janvier 1997.
 - Fixation des clauses particulières du cahier des charges.
- Accord pour la signature d'un contrat d'entretien avec les Ets SMC SERVITHERM de Lutterbach pour l'entretien des chauffages de la Commune pour une somme de 15 980 F.
- Accord pour confier la mission de vérification des équipements sportifs et de loisirs à l'APAVE Alsacienne.
- Accord de principe pour la reconstruction de l'abri du bûcher de la Saint-Jean par les conscrits sous la surveillance de l'agent technique de l'ONF.

10 décembre 1996

- Approbation du budget supplémentaire 1996 qui s'équilibre de la façon suivante :

Dépenses

- Fonctionnement	2 367 369 F
- Investissement	2 998 250 F

Recettes

- Fonctionnement	2 367 369 F
- Investissement	2 998 250 F

- Les subventions suivantes sont votées :

- 5 associations à 5 335 F	26 675 F
- 3 associations à 2 295 F	6 885 F
- 9 associations à 714 F	6 426 F
- Conseil de Fabrique	5 712 F
- Licenciés sportifs (171 x 57)	9 747 F
- Elèves de l'Ecole de Musique (58 x 104)	6 032 F
- St-Vincent-de-Paul (Noël 3 ^e âge)	14 600 F
- St-Vincent-de-Paul (Action sociale)	5 230 F
- Divers	1 845 F
TOTAL	83 152 F

- Fixation du prix des concessions au cimetière, de la location du complexe sportif et culturel et de la salle de la mairie, de la carte de bois et des lots communaux.
- Vote des crédits de fonctionnement pour les écoles :
 - Ecole mixte (149 x 151 F) 22 499 F
 - Ecole maternelle (75 x 151 F) 11 325 F
- Vote des crédits pour les cadeaux de Noël des enfants des écoles :
 - 220 x 57 12 540 F
- Vote du crédit de fonctionnement du Corps des Sapeurs-Pompiers 31 212 F
- Etude du rapport annuel sur le prix de l'eau.

L'équipe technique communale

C'est au centre du village que se trouvent les ateliers municipaux de Bitschwiller-lès-Thann.

M. Oscar RUFFIO, Adjoint au Maire, est le responsable de cette équipe qui est composée de 4 personnes

- Serge CAZZIA, chef d'équipe, embauché en 1977.
- Mahfoud MOKHTARI, ouvrier d'entretien, embauché en 1973.
- Pascal BURR, agent technique territorial, embauché en 1995.
- Joseph ARNOLD, C.E.C., embauché à mi-temps depuis 1986.

Les tâches qui leur incombent sont nombreuses et diverses :

- Entretien des espaces verts,
- débroussaillage des chemins,
- travaux de maçonnerie,
- arrosage des fleurs et nettoyages multiples,
- salage des rues, déneigement des places et trottoirs,
- creusement de tombes et entretien du cimetière,
- entretien courant des bâtiments communaux.

Voici la liste des moyens matériels mis à leur disposition par la Commune :

Véhicules

- 1 fourgonnette C 15 pour déplacements divers,
- 1 camion 3,5 T - 4 x 4 avec benne pour les gros travaux,
- 1 saleuse ACOMETIS à monter sur le camion pour le salage des rues,
- 1 tracteur JOHN DEERE 855 - 4 x 4 avec les équipements suivants :
 - 1 tondeuse + aspirateur utilisés pour les espaces verts,
 - 1 épareuse portée 3 m pour le débroussaillage des chemins,
 - 1 chargeur frontal,
 - 1 lame de déneigement 1,60 m.

Petit matériel

- 1 tondeuse à gazon,
- 1 débroussailleuse,
- 1 tronçonneuse,
- 1 taille-haie,
- 1 remorque équipée d'une citerne de 600 l et d'une petite moto-pompe pour l'arrosage des fleurs,
- 1 bétonnière.



BUDGET 1996

SECTION D'INVESTISSEMENT

DEPENSES

- Remboursement d'emprunts - Part en capital	=	138 546,76 F
- Acquisitions :		
• terrains	=	10 287,67 F
• instruments de musique	=	30 000,00 F
• mobilier vestiaires du stade	=	37 472,54 F
• matériel écoles	=	4 681,69 F
• matériel pompiers	=	24 952,14 F
• véhicule - tracteur avec accessoires pour l'atelier	=	269 982,79 F
- Construction d'un abri en forêt	=	12 541,06 F
- Travaux de restructuration de l'école maternelle	=	1 391 361,64 F
- Réfection d'une salle de classe de l'école mixte	=	33 948,26 F
- Grosses réparations orgues de l'église	=	98 892,00 F
- Construction de vestiaires au stade	=	2 019 315,74 F
- Remplacement des fenêtres de la Poste	=	49 383,83 F
- Travaux de réfection de l'électricité de l'église	=	354 836,80 F
- Aménagement de pistes en forêt	=	44 522,00 F
TOTAL	=	4 520 724,92 F

RECETTES

- Excédent d'investissement reporté	=	2 101 215,72 F
- Subvention Département - Vestiaires du stade	=	72 600,00 F
- Subvention Département - Mur d'escalade	=	3 923,00 F
- Subvention Département - Matériel pompiers	=	3 426,00 F
- Prélèvement sur fonctionnement	=	2 885 899,06 F
- Fonds de compensation de la T.V.A.	=	236 884,14 F
- Taxe Locale d'Equipement	=	92 510,00 F
- Créances sur tiers =	=	12 154,20 F
- Subvention en annuités - Chemin du Kehrlenbach	=	3 078,00 F
- Participation du Tennis-Club	=	17 631,83 F
TOTAL	=	5 429 321,95 F

SECTION DE FONCTIONNEMENT

DEPENSES

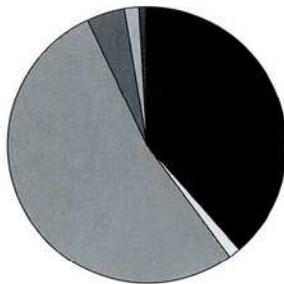
60 - Fournitures diverses	=	373 683,56 F
61 - Frais de personnel	=	2 282 674,09 F
62 - Impôts et taxes	=	361 007,12 F
63 - Travaux et services extérieurs	=	1 010 857,89 F
64 - Participations et contingents	=	1 455 887,50 F
65 - Subventions et allocations	=	210 144,00 F
66 - Frais de gestion générale	=	369 382,89 F
67 - Frais financiers	=	50 026,17 F
69 - Charges exceptionnelles	=	10,000,00 F
86 - Prélèvement pour dépenses d'investissement	=	2 885 899,06 F
TOTAL	=	9 009 562,28 F

RECETTES

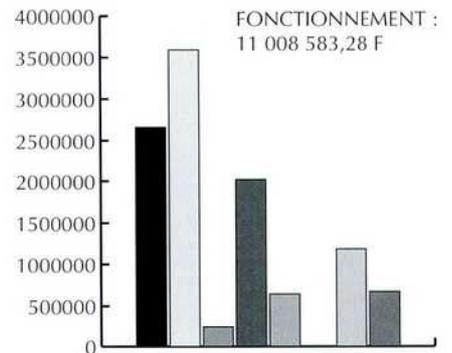
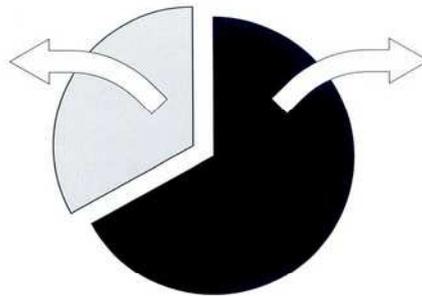
70 - Produits de l'exploitation	=	672 125,00 F
71 - Produits domaniaux	=	1 183 927,53 F
72 - Produits financiers	=	3 213,71 F
73 - Recouvrements - Subventions	=	640 781,24 F
74 - Dotation de l'Etat	=	2 017 957,00 F
75 - Impôts indirects	=	238 649,64 F
77 - Contributions directes	=	3 592 735,55 F
82 - Produits antérieurs (excédent 1995)	=	2 359 193,61 F
TOTAL	=	11 008 583,28 F
EXCEDENT DE FONCTIONNEMENT 1996	=	1 999 021,00 F

BUDGET 1996 - RECETTES

INVESTISSEMENT : 5 429 321,95 F



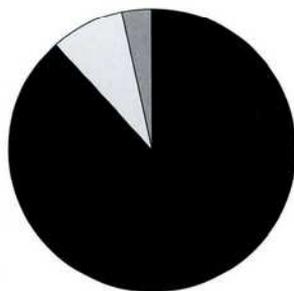
■ Divers	: 32 864,03 F
■ Taxe locale d'équipement	: 92 510,00 F
■ Fonds de compensation de la T.V.A.	: 236 884,14 F
■ Prélèvement sur recettes de fonctionnement	: 2 885 899,06 F
■ Subventions	: 79 949,00 F
■ Excédent reporté	: 2 101 215,72 F



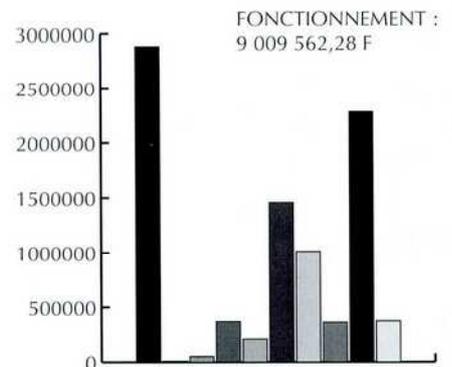
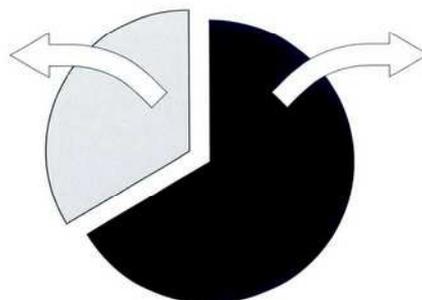
■ 70 - Produits de l'exploitation	: 672 125,00 F
■ 71 - Produits domaniaux	: 1 183 927,53 F
■ 72 - Produits financiers	: 3 213,71 F
■ 73 - Recouvrements - Subventions	: 640 781,24 F
■ 74 - Dotation de l'Etat	: 2 017 957,00 F
■ 75 - Impôts indirects	: 238 649,64 F
■ 77 - Contributions directes	: 3 592 735,55 F
■ 82 - Produits antérieurs (Excédents 1995)	: 2 659 193,61 F

BUDGET 1996 - DEPENSES

INVESTISSEMENT : 4 520 724,92 F



■ Remboursement d'emprunts	: 138 546,76 F
■ Acquisitions	: 377 376,83 F
■ Travaux	: 4 004 801,33 F



■ 60 - Fournitures diverses	: 373 683,56 F
■ 61 - Frais de personnel	: 2 282 674,09 F
■ 62 - Impôts et taxes	: 361 007,12 F
■ 63 - Travaux et services extérieurs	: 1 010 857,89 F
■ 64 - Participations et contingents	: 1 455 887,50 F
■ 65 - Subventions et allocations	: 210 144,00 F
■ 66 - Frais de gestion générale	: 369 382,89 F
■ 67 - Frais financiers	: 50 026,17 F
■ 69 - Charges exceptionnelles	: 10 000,00 F
■ 83 - Prélèvement pour dépenses d'investissement	: 2 885 899,06 F



■ NAISSANCES :

Le 14.01.1996 : Raphaël NUSSBAUM
 Le 03.02.1996 : Florian LOEWENGUTH
 Le 07.02.1996 : Johann FICARELLI
 Le 09.02.1996 : Antoine CURRAN
 Le 20.02.1996 : Margot BONDI
 Le 28.02.1996 : Chris LEPRINCE
 Le 20.03.1996 : Hantar OUERGHI
 Le 24.03.1996 : Lucie RICHEN
 Le 27.03.1996 : Vincent BOESCH
 Le 02.04.1996 : Laëtitia SUTTER
 Le 11.04.1996 : Thomas KLEE
 Le 25.04.1996 : Raphaël CANCELLIÈRE
 Le 19.05.1996 : Pauline RENTZ
 Le 01.06.1996 : Sarah FULHABER
 Le 26.06.1996 : Quentin HASSLER
 Le 03.07.1996 : Aurélien PETER
 Le 31.07.1996 : Claire DURLIAT
 Le 04.08.1996 : Thérèse BRENDEL
 Le 23.08.1996 : Quentin KLETHI
 Le 03.09.1996 : Florence ROTH
 Le 23.09.1996 : Olivier SADI-AHMED
 Le 05.10.1996 : Céline TSCHAEGLÉ
 Le 08.10.1996 : Savannah SCHULTZ
 Le 22.10.1996 : Julie BASSET
 Le 13.11.1996 : Sébastien BURR
 Le 13.11.1996 : Déborah BURR
 Le 24.11.1996 : Farid AMDOUNI
 Le 13.12.1996 : Maxime MURA
 Le 24.12.1996 : Damien MONTEFRANCESCO

de Christophe NUSSBAUM et de Anne BRÉQUEL, 4 rue Bellevue.
 de Simon LOEWENGUTH et de M.-Christine BERTOLAZZI, 1 rue de l'Ecole.
 de Philippe FICARELLI et de Clothilde GLARDON, 13a rue du Rhin.
 de Anthony CURRAN et de Michèle GALLAT, 23 rue des Vosges.
 de Fabrice BONDI et de Véronique TORZILLO, 2 rue de l'Industrie.
 de Dominique LEPRINCE et de Christelle KUBLER, 2 rue des Vosges.
 de Mohamed OUERGHI et de Saïda ALLOUCHI, 19 rue de la Carrière.
 de David RICHEN et de Véronique FISCHER, 49 rue du Rhin.
 de Mathieu BOESCH et de Bénédicte BRAND, 36 rue des Tilleuls.
 de Thierry SUTTER et de Véronique LINDECKER, 35 rue des Vosges.
 de Frédéric KLEE et de Sandra WIRTH, 17 rue du Chemin de Fer.
 de François CANCELLIÈRE et de Nicole ROST, 15 rue du Castel Fleuri.
 de Daniel RENTZ et de Joëlle DESFORGES, 10b rue du Castel Fleuri.
 de Alexandre FULHABER et de Isabelle KUDER, 18 rue des Vosges.
 de Bertrand HASSLER et de Rose-Line MORANO, 30 rue des Tilleuls.
 de Gérard PETER et de Françoise CAMMISOTTO, 12a rue de l'Ecole.
 de Michel DURLIAT et de Odile KIEFFER, 12 rue du Pont.
 de Thierry BRENDEL et de Myriam SIFFERLEN, 4 rue de la Gare.
 de Bernard KLETHI et de Nathalie KOENIG, 17 rue du Chemin de Fer.
 de Jean-Jacques ROTH et de Isabelle EIDENSCHENCK, 9 rue Longchamp.
 de Salem SADI-AHMED et de Keltouma BESSAH, 1 rue des Vignes.
 de Pascal TSCHAEGLÉ et de Valérie NAGUI, 10b rue des Vosges.
 de Michel SCHULTZ et de Isabelle MUNIER, 5 rue du Pont.
 de Christian BASSET et de Brigitte HOLL, 7a rue des Vosges.
 de Pascal BURR et de Fabienne ERNY, 41 rue des Vosges.
 de Pascal BURR et de Fabienne ERNY, 41 rue des Vosges.
 de Mohamed AMDOUNI et de Aïcha BELACEL, 35 rue du Castel Fleuri.
 de Michel MURA et de Michèle HARTMANN, 11 rue du Rhin.
 de Bruno MONTEFRANCESCO et de Corinne JAEGELE, 11 rue du Pont.

■ MARIAGES :

Célébrés dans la Commune

Le 09.03.1996 : Armand SCHEGG et Yvonne HUNOLD, tous deux de Bitschwiller.
 Le 08.06.1996 : Christian DEBRUT et Martine ROST, tous deux de Bitschwiller.
 Le 29.06.1996 : Christophe KRETZ et Catherine JENN, tous deux de Bitschwiller.
 Le 13.07.1996 : Frank TIEN YOU, de Faugères (Hérault) et Rachel WEISS, de Bitschwiller.
 Le 03.08.1996 : Joël EHRET et Muriel FAIVRE, tous deux de Bitschwiller.
 Le 17.08.1996 : Christophe MULLER, de Felling et Josiane MOSSMANN, de Bitschwiller.
 Le 14.09.1996 : Marcel NANN et Elisabeth DEBUS, tous deux de Bitschwiller.

Célébrés hors de la Commune

Le 13.04.1996 à Didenheim (Haut-Rhin) : Michel SCHULTZ, de Bitschwiller et Isabelle MUNIER, de Didenheim.
 Le 20.06.1996 à Moosch " : Serge ARNOLD, de Moosch et Myriam LACHI, de Bitschwiller.
 Le 20.07.1996 à Leimbach " : Steven LEAGON, de Bitschwiller et Clara HEUCHEL, de Leimbach.
 Le 16.08.1996 à Pfstatt " : Jean-Jacques ROTH et Isabelle EIDENSCHENCK, tous deux de Bitschwiller.

■ DÉCÈS :

Le 02.01.1996 : Jean-Baptiste ROSSI, 2 rue de la Fonderie.
 Le 21.01.1996 : Paul SCHENE, 9 rue du Pont.
 Le 21.01.1996 : Pierre LERCH, 16 rue des Tilleuls.
 Le 07.02.1996 : Marcel WEISS, 13a rue du Rhin.
 Le 21.02.1996 : Alice KELLER née WOLF, 33 rue du Rhin.



- Le 03.03.1996 : Vincent LAMY, 10 rue des Vosges.
Le 07.03.1996 : Irma MARGREITHER née EGGENSPIELER, 41 rue Joffre.
Le 08.04.1996 : Alphonsine WALTER née SCHELCHER, Rixheim (Haut-Rhin).
Le 13.04.1996 : Jean HYTRY, 41 rue Joffre.
Le 02.05.1996 : Anne FEDER, née LUTRINGER, 35 rue Joffre.
Le 10.05.1996 : Auguste WALTER, 57 rue des Vosges
Le 19.05.1996 : Margot KORNELY, 41 rue Joffre.
Le 21.06.1996 : Alphonse GUINOT, 41 rue Joffre.
Le 22.07.1996 : Adrien HENTZ, 7 rue du Rhin.
Le 23.08.1996 : Marguerite LORENTZ née UNTERNÄHRER, 8 rue de la Tuilerie.
Le 26.08.1996 : Lucie FATH née KAUFF, 3 rue du Burn.
Le 28.08.1996 : Anne GRATTINI, 41 rue Joffre.
Le 03.09.1996 : Régine STURM née WINK, 12 rue des Tilleuls.
Le 08.09.1996 : Gustave RINGENBACH, 3 rue Bellevue.
Le 19.09.1996 : Gérard TSCHAMBERGER, 28 rue des Vosges.
Le 14.11.1996 : Primo DONADINI, 38 rue des Tilleuls.
Le 24.11.1996 : Renée LATUNER née MEUNIER, 5 rue de l'Industrie.
Le 25.12.1996 : Charles BOBACHER, 43 rue des Vosges.
Le 27.12.1996 : Marie-Antoinette LAMY née HUEBER, 10 rue des Vosges.



■ ANNIVERSAIRES

NOCES DE DIAMANT

- Le 28.05.1997 : Charles KOENIG et Alice ANTONIETTI, 58 rue des Vosges.
Le 09.09.1997 : Auguste FEDER et Henriette GANDER, 5 rue de l'Ecole.

NOCES D'OR

- Le 31.01.1997 : Pierre BLUM et Marthe NACHBAUR, 33 rue Joffre.
Le 14.02.1997 : Pierre ROSSI et Eugénie KRUST, 3 rue des Vignes.
Le 05.04.1997 : Marcel MEYER et Marguerite KOENIG, 24 rue des Vosges.
Le 11.04.1997 : Roger PAGES et Marie-Thérèse MAIER, 79 rue des Vosges.
Le 08.09.1997 : Ernest MICLO et Adolphine MEYER, 9 rue Haute.
Le 29.11.1997 : Joseph CARRARA et Luigia NEGRELLO, 4 rue de l'Industrie.
Le 24.12.1997 : Robert GALLAT et Charlotte MAURER, 21 rue des Tilleuls.
Le 10.01.1998 : Jean MALQUIT et Jacqueline LASSERE, 6 rue du Canal.
Le 08.02.1998 : Mario CAFARELLI et Irma DI CICCIO, 13 rue de la Chapelle.

95° ANNIVERSAIRE

- Le 05.01.1997 : Lucien RUFFIO, 6 rue Longchamp.

90° ANNIVERSAIRE

- Le 05.10.1997 : Eugénie FALLECKER née SCHWEITZER, 41 rue Joffre.
Le 23.11.1997 : Antoine STANTINA, 13 rue de l'Est.

85° ANNIVERSAIRE

- Le 28.02.1997 : Marcelle HENTZ née UHLEN, 7 rue du Rhin.
Le 29.02.1997 : Odile HOFFNER née EWIG, 1 rue du Grand'Pré.
Le 30.05.1997 : Angèle ARNOLD née GLASSER, 19 rue des Tilleuls.
Le 13.09.1997 : Jeanne WINTZER née KESSLER, 23 rue Joffre.
Le 14.09.1997 : Marie-Thérèse MURA née GSTALDER, 15 rue du Rhin.
Le 05.10.1997 : Marie TSCHUPP née CLAUDEL, 32 rue des Vosges.

80° ANNIVERSAIRE

- Le 25.03.1997 : Joséphine ANDERHALT née FEDER, 39 rue Joffre.
Le 14.04.1997 : M.-Louise BURGUNDER née ARNOLD, 16 rue du Rhin.
Le 14.05.1997 : Irène FERRARI née DOENCH, 15 rue des Tilleuls.
Le 06.06.1997 : Louis GSTALDER, 8 rue du Grand'Pré.
Le 04.10.1997 : Antoinette FICHTER née LORENTZ, 35 rue des Vosges.
Le 04.02.1998 : Colette SCHIBI née WASSMER, 5 rue Joffre.



Les nouveaux vestiaires du stade

Les nouveaux vestiaires du stade sont les premiers travaux importants réalisés sous l'égide du nouveau Conseil Municipal élu en 1995 : commencés en octobre 1995, les vestiaires ont été remis à leurs utilisateurs en août 1996.

Pourquoi avoir engagé ces travaux ? Depuis plus de 10 ans, les anciens vestiaires construits en 1968/1969 et surmontés d'une tribune posaient deux problèmes :

- Sécurité en ce qui concerne la tribune qui menaçait ruine ; la Commune avait déjà condamné l'accès de la tribune du fait des dangers qu'elle présentait.
- Vétusté en ce qui concerne les sanitaires.

C'était le dernier bâtiment de ce type encore en fonctionnement dans le département du Haut-Rhin.

Or, le Football-Club compte dans ses rangs de nombreux jeunes (en 1995 : 54 jeunes licenciés). Il ne fallait donc pas laisser se dégrader les installations.

A la demande du Football-Club de Bitschwiller, le Cabinet d'Architecture KOESSLER de Cernay a préparé une esquisse d'un nouveau bâtiment qui fut soumise au Conseil Municipal en 1994.

Après étude par le Conseil Municipal, il a été décidé d'une part de supprimer pour des questions de coût la tribune prévue dans l'esquisse de l'architecte et d'autre part d'étendre la taille du bâtiment pour accueillir les vestiaires du Tennis-Club de Bitschwiller dont les installations sont voisines. Le Cabinet d'Architecture KOESSLER a alors préparé un nouveau projet correspondant à ces décisions.



Le coût de ces bâtiments s'est élevé à 2 570 000 F dont une partie financée par la subvention obtenue du Conseil Général (178 000 F) et la récupération de la TVA. Ce coût a pu être financé dans le cadre du budget d'investissement 1995.

Les travaux ont été décomposés en 15 lots ; les entreprises locales ont été bien représentées :

- Le gros-œuvre réalisé par l'entreprise LUTRINGER-SILLON.
- Le chauffage par l'entreprise SANITAIRE ET CHAUFFAGE THANNOIS.

L'architecture et la maîtrise d'œuvre des travaux ont été confiées au Cabinet d'Architecture KOESSLER et à ses collaborateurs MM. SCHULTZ et ARMSPACH.

Les travaux ont débuté par la démolition de l'ancien bâtiment le 18 octobre 1995 et se sont déroulés jusqu'en août 1996.

Il faut souligner que, malgré ses difficultés, l'entreprise SANITAIRE ET CHAUFFAGE THANNOIS a terminé ses travaux avant la cessation de son activité. Les nouvelles installations de chauffage ont pu ainsi faire l'objet d'un contrôle technique de conformité.

Les efforts du Club sont également à relever : pendant les travaux, les footballeurs ont dû utiliser les sanitaires du centre sportif. Les membres du Football-Club ont également "mouillé le maillot" à l'automne 1996 pour la finition des aménagements extérieurs.

Le résultat aujourd'hui, c'est un bâtiment aux formes équilibrées de 245 m²; le mur est protégé par des briques de parement qui limiteront les coûts d'entretien.

Les vestiaires et sanitaires fonctionnels ont remplacé les installations vétustes.

Des conditions plus attractives donc pour les adeptes du football et du tennis que nous souhaitons voir encore plus nombreux pratiquer leur sport favori.

Les travaux à l'école maternelle

Après la construction des nouveaux vestiaires du stade, les travaux de restructuration du bâtiment de l'école maternelle ont été le deuxième chantier significatif à Bitschwiller en 1996.

L'école maternelle de Bitschwiller compte environ 75 élèves; elle a été construite voici 37 ans, en 1959, et demandait un effort de modernisation par rapport aux réalisations plus récentes.

La mairie a demandé en septembre 1995 au Cabinet d'Architecture KOESSLER de préparer un projet de modernisation visant trois objectifs :

- La restructuration des sanitaires : nouveaux équipements aux normes, réfection de l'électricité et des revêtements de sol, cloisons, faux plafond.
- La rénovation des peintures, des menuiseries, de la serrurerie, l'installation d'un lavabo par classe.
- Une extension du bâtiment comprenant une zone d'accueil et un hall d'entrée avec une bibliothèque-centre de documentation et des rangements.

Ce projet a été étudié en association avec les représentants des parents d'élèves et les enseignants, en particulier la nouvelle directrice M^{me} FRICOTTEAUX qui a remplacé M^{me} CROUAIL à la rentrée 1995.

Après examen, le projet de modernisation a été approuvé par le Conseil Municipal qui l'a inscrit dans le budget d'investissement 1996 pour un montant de 1 700 000 F dont une partie financée par les subventions obtenues du Conseil Général (261 000 F) et du Conseil Régional (50 000 F) et par la récupération de la TVA.

L'architecture et la maîtrise d'œuvre des travaux ont été confiées au Cabinet d'Architecture KOESSLER et à son collaborateur M. SCHULTZ compte tenu de leurs références et de leur proximité.

A partir de 1996, la loi impose de nommer un coordonnateur pour la sécurité et la santé sur les chantiers afin de diminuer le nombre d'accidents du travail dans ce domaine; le Conseil Municipal a retenu la société Contrôle et Prévention pour assumer cette nouvelle tâche.

Les travaux ont commencé le 1^{er} juillet 1996 au début des vacances scolaires afin d'utiliser au mieux la disponibilité des locaux.

Les sanitaires ont pu être terminés pour la rentrée scolaire. Elle s'est faite sans problème majeur; les institutrices et les parents d'élèves ont accepté de bonne grâce la gêne temporaire occasionnée par les travaux.

Les travaux ont été terminés pour l'essentiel à la fin du mois de novembre 1996, quelques finitions restant à réaliser.

L'étape suivante sera l'acquisition de mobilier neuf et l'aménagement de la zone d'accueil par des bancs et des étagères.

La peinture de la façade et l'extension du hall d'accueil qui sont visibles de l'extérieur donnent à l'ensemble du bâtiment un aspect actuel; mais l'essentiel est à l'intérieur avec plus d'espace, des salles rafraîchies et des sanitaires neufs qui améliorent le cadre de travail des enseignants et aussi des jeunes élèves qui débent ainsi leur scolarité dans des locaux plus agréables.

NEW-LOOK A L'ÉCOLE MATERNELLE

• **Septembre 1996**

En attendant la fin des travaux, l'accès se fait par la cour puis la nouvelle salle d'eau. Les anciens sanitaires ont complètement disparu faisant place à un nouvel espace moderne et fonctionnel : la fontaine lavabo réunit 12 enfants à la fois dans une ronde conviviale et animée. Quel plaisir de se laver et re-laver les mains!

• **Janvier 1997**

«C'est beau!». «C'est grand!». «Il y a plein de fenêtres!». «Il y a plein de lumières au plafond!». «Maîtresse, on va retourner dans la salle de jeux?».

Ces quelques réflexions des enfants ne laissent aucun doute sur leur joie de trouver un hall d'entrée accueillant, vaste et lumineux. On aurait même envie de s'y installer pour travailler : justement, c'est là que les enfants bénéficieront de séquences bibliothèque.

En outre, chaque classe dispose d'un pôle de regroupement, ce qui facilite les sorties. Les parents, en attente dans un espace extérieur protégé, accèdent au hall d'entrée sans bousculade grâce à deux portes (entrée, sortie) et récupèrent ainsi rapidement les enfants.

Fait le 16 janvier 1997, la Directrice.

pour mieux accueillir nos visiteurs

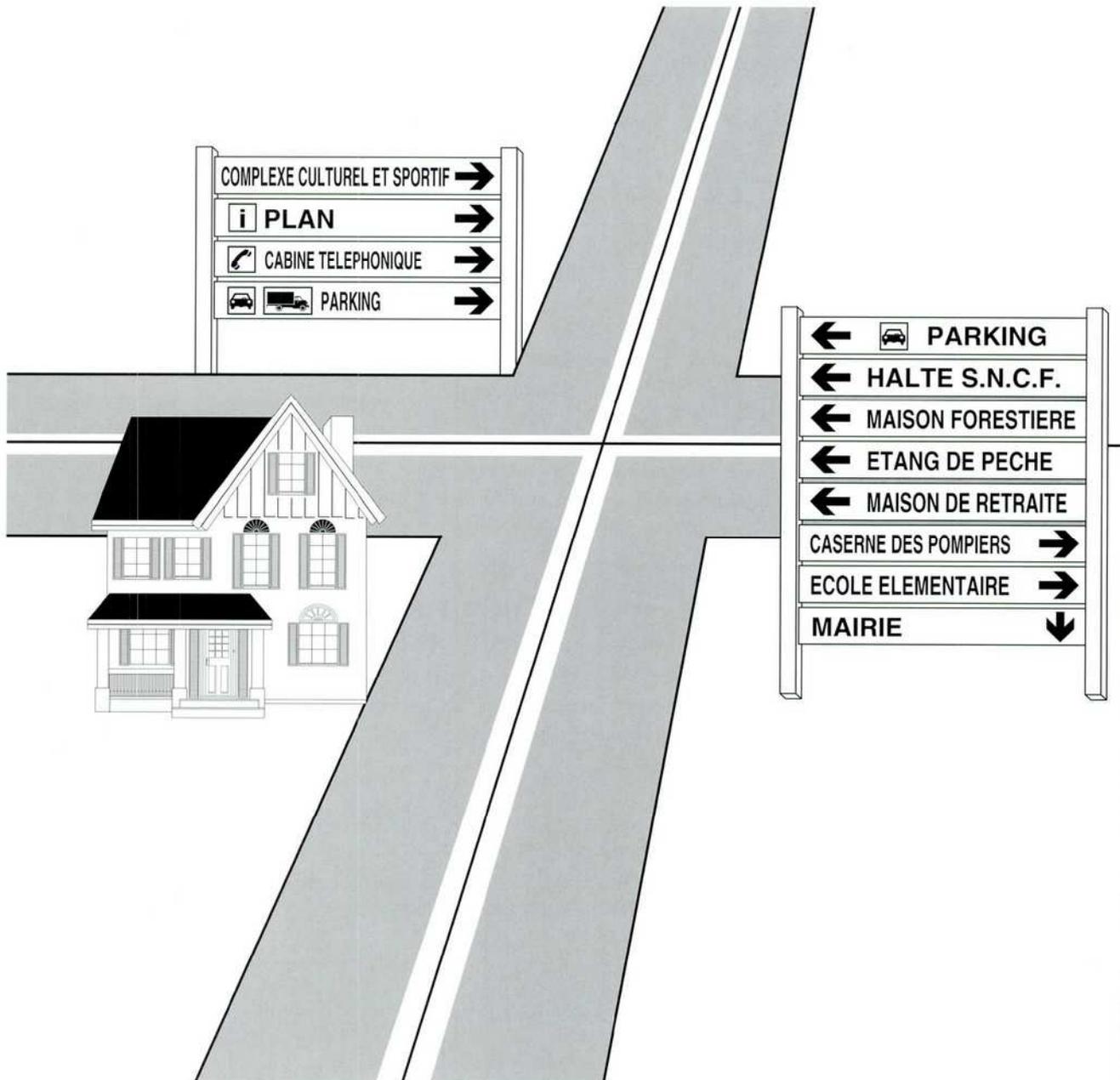
UNE SIGNALISATION URBAINE

Si pour les Bitschwillerois localiser tel ou tel service public, installation de loisirs, commerce ou usine ne présente aucune difficulté majeure, il n'en va pas toujours de même pour nos visiteurs, surtout lorsque l'endroit recherché ne se trouve pas en bordure de la rue du Rhin ou de la rue des Vosges.

Mettre en place une signalisation urbaine c'est donc faire œuvre utile mais aussi donner de notre village une image plus accueillante et qui reflète la vitalité de son tissu économique et associatif. Un point d'information avec plan de ville sera aussi installé sur le parking du complexe culturel et sportif.

La Commune prendra à sa charge le coût de la fourniture et de la pose des mâts et supports ainsi que des panneaux signalant les lieux publics, associatifs et touristiques. Les entreprises privées souhaitant bénéficier du service auront à financer le ou les panneaux les concernant.

D'ores et déjà un nombre appréciable d'industriels, artisans et commerçants, a répondu favorablement à l'initiative prise par la Commune et participera à l'opération. Pour la Commune, le coût sera de l'ordre de 130 000 F environ. C'est au cours du printemps prochain que "fleuriront" aux quatre coins du village les panneaux de notre signalisation urbaine.



Le point sur la chasse

Tous les neuf ans, une grande effervescence règne dans le monde de la chasse lorsque les baux arrivent à échéance. En vertu du droit local alsacien et mosellan, hérité de la législation allemande datant de la période antérieure à 1914, il appartient aux Communes de mettre la chasse en location. Le cahier des charges préfectoral précisant les conditions d'acquisition et d'exploitation du droit de chasse a été mis à jour pour la nouvelle période qui ira du 2 FÉVRIER 1997 au 1^{er} FÉVRIER 2006.

Deux lots de chasse comprenant respectivement 355 ha (rive gauche de la Thur) et 647 ha (rive droite de la Thur) ont été mis en adjudication le 9 janvier 1997. Treize candidats ont été admis à enchérir après examen de leurs références. Le lot n° 1 est revenu à M. Christian AULLEN, de Thann, moyennant un

loyer annuel de 112 000 F, M. Henri NUSSBAUM, de Bitschwiller, locataire sortant, n'ayant pas fait usage de son droit de priorité. M. Georges SCHUBETZER, locataire sortant du lot n° 2, est redevenu adjudicataire de ce lot moyennant un loyer annuel de 92 000 F.

Comme par le passé, le produit de ces baux sera affecté en priorité au paiement des cotisations des propriétaires à la Caisse d'Assurance Accidents Agricoles, le surplus revenant à la Commune à charge pour elle d'investir ces fonds dans des travaux utiles à la collectivité.

C'est au prix de longues heures de patience que le furtif instant à saisir se présente au réflexe du chasseur d'images.

CHASSEUR D'IMAGES

Quelques instantanés issus de notre forêt communale, dont nous taïrons les lieux exacts pour respecter la volonté de l'auteur, Serge LOEFFEL, un Bitschwillerois passionné de chasse photographique depuis de nombreuses années. Ses clichés récents, datant de 1995-1996, mettent en valeur la face cachée de cette nature qui nous entoure et que, bien souvent, nous ne voyons pas du même œil... de caméra !.



Un monde sauvage se découvre.

• SPÉCIAL PERSONNES AGÉES • SPÉCIAL PERSONNES AGÉES • SPÉCIAL PERSONNES AGÉES •

Les personnes âgées sont les victimes privilégiées des malfaiteurs de toutes sortes. Ces quelques recommandations peuvent vous permettre d'éviter d'être une proie facile.

RÈGLE PRINCIPALE A RESPECTER

Ne laissez jamais entrer dans votre domicile une personne que vous ne connaissez pas surtout si vous êtes seul(e).

COMMENT PROCÈDENT LES MALFAITEURS? Quelques exemples vécus...

- Se présentent à deux en réclamant à boire ou pour demander si des meubles anciens sont à vendre – pendant que l'un occupe la personne dans la cuisine, l'autre visite l'appartement et fait main basse sur l'argent, les bijoux et autres objets.
- Se fait passer pour ramoneur (inconnu de vous).
- Se fait passer pour agent EDF/GDF.
- Se fait passer pour contrôleur de charpentes.
- Se fait passer pour agent des eaux et demande à vérifier le compteur ou pour détecter une fuite quelconque.
- Parfois se fait passer pour un inspecteur de police.

QUE FAIRE :

Vous connaissez votre ramoneur, votre agent EDF/GDF, l'employé des eaux, le facteur, etc... ils viennent régulièrement. Ceux-là ne sont pas dangereux.

Tous les autres doivent rester à votre porte – en cas de doute...

- Demander une carte professionnelle.
- Téléphoner au service qu'il déclare représenter.
- Appeler votre voisin - la Mairie.
- Téléphoner à la gendarmerie (**composer le 17, l'appel est gratuit**).

S'il est malhonnête, il n'insistera pas. Attention, un complice est souvent caché non loin, prêt à intervenir.

VOUS QUITTEZ VOTRE DOMICILE?

- Cachez votre argent, vos bijoux, vos carnets de chèques en un endroit connu de vous seul(e).
- Il a été remarqué que les personnes âgées ont les mêmes endroits pour cacher leurs petites économies. Ces endroits sont connus des malfaiteurs et c'est le premier endroit qu'ils fouillent. Il s'agit :
- Du tiroir du buffet de cuisine ou de la table de nuit...
 - Sous les draps dans l'armoire...
 - Sous le matelas de votre lit...
 - Dans le sac à main...

**NE GARDEZ PAS DE GROSSES SOMMES D'ARGENT A VOTRE DOMICILE.
EN CAS DE CAMBRIOLAGE, LE PRÉJUDICE SERA MOINDRE.**

ATTENTION : En quittant votre domicile, ne laissez pas la clé

- Sous le paillason...
- Sur le rebord de la fenêtre...
- Dans la boîte aux lettres laissée ouverte.

Fermez toutes les issues.

ATTENTION A VOTRE TÉLÉPHONE

Le téléphone est un moyen utilisé par les malfaiteurs pour s'assurer de la présence de quelqu'un à son domicile. Il existe plusieurs possibilités de se protéger :

- Se faire inscrire sur la liste rouge.
- Adopter le système de transfert d'appel (à voir avec France Télécom - composer le 14, l'appel est gratuit)

Le 19 avril 1996 fut une journée mémorable pour la Commune de Bitschwiller. Le Maire, Roger ZER-RINGER eut le privilège de remettre au nom de M. le Préfet du Haut-Rhin, les diplômes de l'honorariat au Maire Roger LUTRINGER ainsi qu'aux Adjoints Albert MUNSCH et Pierre ROSSI.

La présence du Député Jean-Luc REITZER, des Conseillers Régionaux Jean-Paul HEIDER et Jean-Pierre BAEUMLER, du Conseiller Général Michel HABIB, ainsi que des anciens Maires Adrien HENTZ et Pierre WEISS, fit de cette réception un événement tout à fait exceptionnel.

Le Conseil Municipal au complet était entouré des anciens collègues ayant siégé avec les récipiendaires durant leurs mandats.

Le Maire relata avec grand plaisir la carrière hors du commun de son prédécesseur et de ses deux adjoints avec lesquels il a œuvré au sein du Conseil durant 24 années.

Il précisa que les 3 honoraires totalisent 78 années de présence au Conseil Municipal de Bitschwiller. Cela ne s'est jamais produit et il sera difficile d'égaliser un tel exploit. De plus, il ne manqua pas d'associer à ses éloges, les épouses en leur disant : «Merci Mesdames d'avoir partagé vos maris avec la collectivité».

Il retraça enfin le parcours exceptionnel de ses trois collègues.

Le Maire honoraire, Roger LUTRINGER, est entré au Conseil Municipal en 1971 et devint le premier adjoint de M. Adrien HENTZ puis de M. Pierre WEISS qui devint Maire en 1977. Au cours de son mandat, Pierre WEISS fut appelé à de hautes fonctions à Paris et en 1983, M. LUTRINGER prit les commandes de la Commune à la satisfaction de tous nos concitoyens. Au cours du mandat 1989 - 1995, il a été Premier Vice-Président du SIVOM puis de la Communauté des Communes du Pays de Thann.



L'Adjoint honoraire Albert MUNSCH lui aussi a fait un parcours remarquable. Il entra au Conseil Municipal en 1971 et devint Adjoint en 1977 ; un Adjoint toujours sur la brèche qui dirigea l'équipe communale pendant 18 ans. Tâche ô combien difficile quand on sait que les ouvriers communaux ont autant de surveillants que le village compte d'habitants.

L'Adjoint honoraire Pierre ROSSI, quant à lui, a siégé durant 5 mandats au Conseil Municipal de Bitschwiller. Il y est entré en 1965, ce qui représente 30 ans de dévouement pour la cause communale. C'est pourquoi il s'est vu remettre la Médaille Régionale, Départementale et Communale en Vermeil en décembre 1995.

Au cours du mandat 1989 - 1995, M. ROSSI fut élu Adjoint chargé des chantiers. Grâce à sa disponibilité et sa compétence, la construction du centre sportif et culturel, la rénovation de la Ferme-Auberge du Thannerhubel, l'aménagement de la place de l'Eglise et de la place de la Mairie ont pu être menés à bien dans de très bonnes conditions.

Ces trois élus ont bien mérité l'estime et la gratitude de la communauté bitschwilleroise qui leur a offert à chacun un tableau de l'artiste local André AVELINE peint pour la circonstance, représentant chacun un lieu et un souvenir chers aux cœurs des trois hommes.

LE DECES DE M. ADRIEN HENTZ, ANCIEN MAIRE

C'est avec consternation et beaucoup de tristesse que les Bitschwillerois apprenaient le décès subit de M. Adrien HENTZ, sur les hauteurs du Burn où il s'était rendu en cet après-midi du 22 juillet 1996.

M. HENTZ est entré au Conseil Municipal de Bitschwiller en 1959. Une législature plus tard il se voit confier le poste de premier adjoint avant d'occuper les fonctions de Maire de 1971 à 1977, mandat qu'il mena avec une grande compétence et un dévouement exemplaire.

Directeur d'école très estimé, homme de cœur toujours à l'écoute de son prochain, M. HENTZ a laissé un grand vide à Bitschwiller, mais son sourire et sa gentillesse resteront gravés dans toutes les mémoires.

Le film de l'année

19/04/96



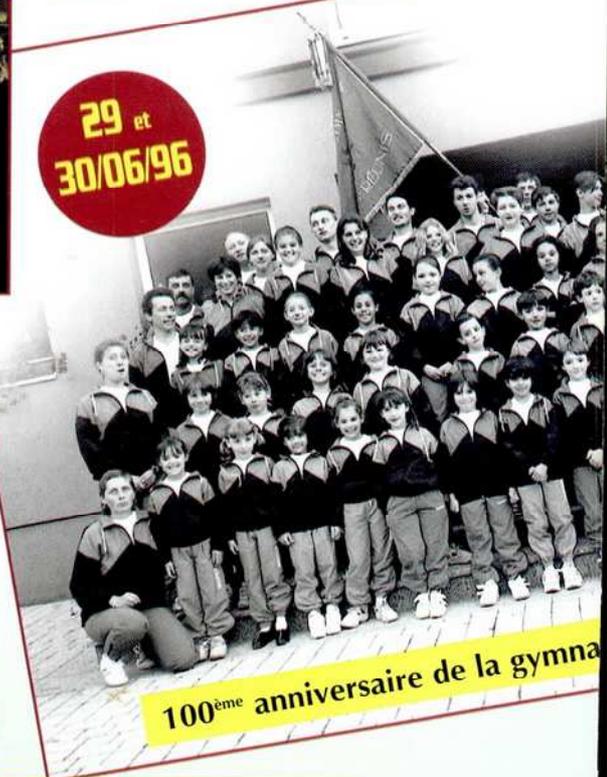
L'honorariat, 30 années de dévouement récompensées



24/03/96

Le concert spirituel

29 et
30/06/96



100^{ème} anniversaire de la gymnase

13/10/96



Sport passion mécanique... L'expo 96

8/9/96



La sortie pédestre

VARIÉTÉS

Bitschwill'Art sur le thème de l'eau
(sous toutes ses formes)

9/10
11/11/96

Le lâcher de poissons rouges
par les invités d'honneur



23/11/96

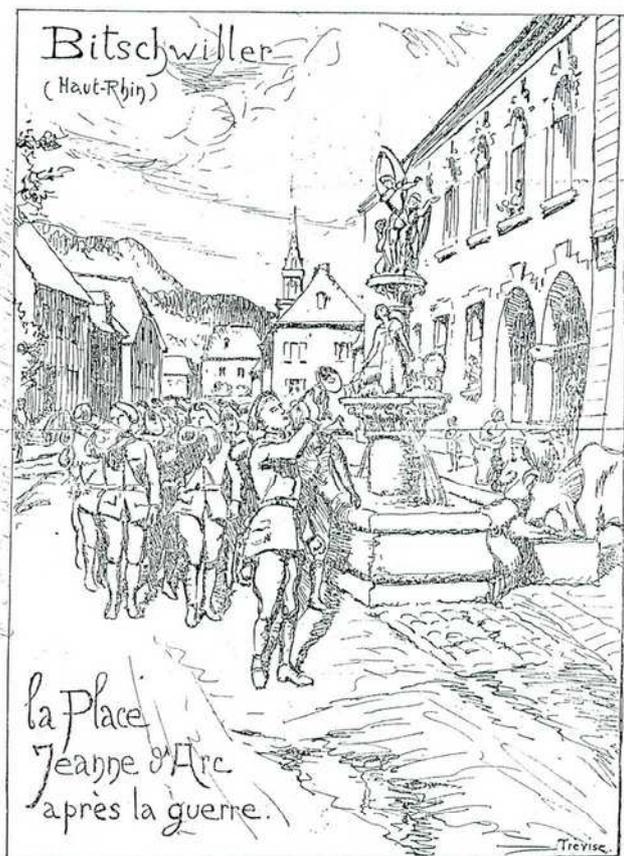


Inauguration du drapeau
de la Musique Municipale

La fête de Noël du 3^{ème} âge 8/12/96



Les fontaines de notre village



L'approvisionnement en eau potable a de tout temps posé des problèmes aux communes. Mais saviez-vous que l'installation des fontaines de notre village est en relation avec la pollution de l'eau de VIEUX-THANN ?

Du fait du développement industriel au milieu du siècle dernier, on a constaté des infiltrations de produits chimiques dans le sous-sol, rendant l'eau des puits de VIEUX-THANN impropre à la consommation. Le propriétaire de l'usine incriminée, M. Charles KESTNER, cherche une solution rationnelle et définitive à ces problèmes. Il imagine d'amener, depuis les montagnes, de l'eau pure à VIEUX-THANN au moyen d'une conduite imperméable. Pour cela, il projette de capter l'eau du ruisseau du STEINKLÖTZ au pied du massif du ROSSBERG. Ce ruisseau se situant dans la forêt communale de BITSCHWILLER, il entame des négociations avec la municipalité de notre village.

Le projet élaboré prévoit que M. KESTNER pourra prélever dans le ruisseau, un maximum de 600 litres d'eau par minute. Une fois captée, cette eau serait amenée par une conduite pour alimenter 3 fontaines coulantes et 14 bornes fontaines à VIEUX-THANN. BITSCHWILLER serait également raccordée à ce réseau et M. KESTNER y ferait installer 4 fontaines coulantes, assurant un débit de 150 litres par minute. Il est également stipulé qu'en cas d'incendie, toute l'eau captée puisse être déviée vers les fontaines de l'un ou de l'autre village. Le propriétaire de l'usine s'engage à entretenir les fontaines communales à titre de rente foncière et de redevance de concession.

Pendant les discussions sur le projet se posait

aussi le problème de « l'intérêt des propriétaires qui ont employé jusqu'ici lesdites eaux pour l'irrigation de leurs prairies et qui étaient lésés ; cet intérêt particulier s'efface devant le besoin de l'intérêt général des habitants ». Les propriétaires seront d'ailleurs indemnisés par M. KESTNER à raison de 10 F par are de prairie irriguée.

Dans sa réunion extraordinaire du 7 juin 1859, la municipalité examine le projet de traité et l'accepte à l'unanimité. Au mois d'octobre, le Conseil de Préfecture autorise la concession.

Il reste maintenant au Conseil Municipal à désigner les emplacements de ces 4 fontaines. La belle unanimité qui régnait lors de l'attribution de la concession s'effrite rapidement, car on va buter sur des intérêts particuliers. Des groupes de pression ont dû se constituer, chacun essayant d'avoir une fontaine près de chez lui. Une première réunion extraordinaire a eu lieu le 13 octobre 1859 dont le compte-rendu laconique dit : « Après être entré en délibération, sur motions bruyantes de divers membres, l'ordre a été troublé. L'assemblée s'est séparée sans rien arrêter ou décider ». Le même ordre du jour revient lors de la réunion du 3 novembre. Au cours de la discussion, 4 membres disent ne plus être d'accord avec la concession et quittent la séance. La majorité des membres n'étant plus atteinte pour délibérer, le débat est remis à plus tard.

Devant les difficultés rencontrées, des négociations ont certainement dû avoir lieu avec le concessionnaire car, en préalable à l'ouverture de la séance du 11 novembre, le maire, M. Godefroy SCHLUMBERGER informe les conseillers que M. KESTNER a donné son accord pour financer 1 point d'eau supplémentaire, portant ainsi le nombre de fontaines à 5 pour BITSCHWILLER. C'est ainsi que l'on a pu passer à la désignation des emplacements, mais finalement l'accord n'a pu se faire que par 9 voix pour et 6 voix contre.

Nous reprenons cette désignation de l'époque, en essayant de la replacer dans le contexte actuel du village :

- 1 - Sur l'emplacement de l'ancien Corps de Garde, rue de la Mairie :
 - C'est la fontaine de la Mairie toujours en service.
- 2 - A côté de la route Impériale, au coin de l'enclos de M. CONRAD Didier, tuilier :
 - N'existe plus. Rue des Vosges N° 20-22
- 3 - Sur le pré communal dit « Bachlermatt » à côté de la rue Impériale :
 - Peut être sur l'emplacement de la place de la Salle des Fêtes actuelle.
- 4 - Sur un terrain communal longeant le chemin dit « Ziegelscheuer », le plus haut possible en face de la maison TSCHUPP Charles :
 - Probablement l'ancêtre de la fontaine à l'entrée de la Maison de Retraite SCHEURER.
- 5 - Avec un jet intérieur et un jet extérieur, dans l'enclos de la Salle d'Asile :
 - Maintenant à sec, devant l'ancienne Ecole des Filles, rue du Pont.

Les fontaines de notre village

Les travaux furent exécutés rapidement malgré les problèmes techniques importants pour l'époque. La longueur totale des canalisations posées était de 12 km dont 8 pour VIEUX-THANN et 4 pour BITSCHWILLER. D'autre part, la source se trouvant à 140 m au dessus du niveau de VIEUX-THANN, il a fallu couper cette pente sur plusieurs points, passer sous la route Impériale, traverser la ville de THANN. L'opération qui, au départ, avait été estimée à 160 000 F. est finalement revenue à 200 000 F. soit un dépassement de 25% du budget initial. Le tout étant à la charge de M. KESTNER.

La conduite fut inaugurée lors des festivités du 14 juillet 1860. C'est à BITSCHWILLER que la manifestation revêtit le plus d'ampleur. Le «Courrier du Bas-Rhin» du 11-09-1860 relate l'événement : «Les autorités communales y assistèrent en corps, c'était un dimanche par un temps superbe, on avait pavoisé le village, le vin d'honneur fut offert à M. KESTNER et un ouvrier de la fonderie STEHELIN vint débiter des vers en allemand qui fêtaient dans un langage naïf, l'arrivée de l'eau du ROSSBERG dans la bonne ville de BITSCHWILLER».

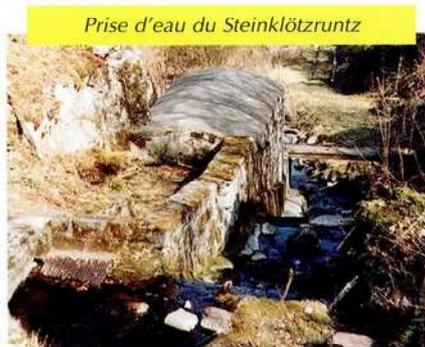
On peut maintenant se poser la question : Que nous reste-t-il de tout cela 135 ans après ?

Sont toujours en service :

- Le captage d'eau du STEINKLÖTZRUNTZ.



Bâtiment de la prise d'eau dans le ruisseau du Steinklötz



Prise d'eau du Steinklötzruntz

Sur le linteau de la porte, gravée dans la pierre, la date de 1859. Cette prise d'eau alimente, aujourd'hui après traitement sur filtre à sable un réservoir de 150 m³ interconnecté au réseau de la Communauté des Communes du Pays de THANN.

- La fontaine de la place de la Mairie.

A titre de curiosité, on peut noter que dans le cadre des excès d'élan de patriotisme qui ont suivi la période de la guerre de 1914-18, on peut trouver notre fontaine affublée d'une statue de Jeanne d'Arc. C'est le dessin ci-contre qui la représente ainsi. C'est une œuvre sortie de l'imagination de M. E. MORTIER DE TREVISE qui était alors Directeur du Foyer Militaire Franco-Américain du Secteur de SAINT-AMARIN.

N'est plus en service :

- La fontaine devant l'ancienne Ecole des Filles.

Elle porte gravée dans la pierre le verset suivant en allemand, que l'on peut traduire par :

«Liebe Weiber hollt mich heim sonst kommt der Wirth und sperrt mich ein».

«Chères femmes emmenez-moi chez vous sinon l'aubergiste viendra et m'enfermera».

Probablement une allusion à un aubergiste indélicat qui avait l'habitude de mettre de l'eau dans le vin qu'il servait à ses clients.

Par ailleurs, le fronton d'une fontaine se trouve scellé dans un mur près de l'église. Cette fontaine ne semble pas faire partie de celles financées par M. KESTNER. Le texte gravé dans la pierre de ce point d'eau est plus spirituel, si bien que l'on peut penser qu'il a dû, de tout temps, se trouver près de l'église :

«Christ
Schau mich an, wie rein ich bin
So soll auch sein dein Herz
und Sinn».

«Chrétien
contemple moi, comme je suis pure
C'est ainsi que devraient être aussi
ton cœur et ton esprit».



Fontaine près de l'église

A signaler encore qu'une borne fontaine en fonte se trouve à l'angle de la rue des Vignes et de la rue de la Fonderie. Il y avait une borne semblable dans la rue des Tilleuls devant le N° 20-22.

L'installation de ces fontaines constituait incontestablement une amélioration des conditions de vie de nos aïeux. Le pas décisif vers le confort ne sera franchi qu'au 20^{ème} siècle, avec le raccordement de chaque foyer à un réseau de stockage et de distribution d'eau potable. Mais ce progrès technique avait une contrepartie importante : la fin de la gratuité de l'eau.

GASSER J.P.

Références :

- DROUOT, ROHMER, STOSKOPF - La Fabrique de Produits Chimiques THANN et MULHOUSE - La Nuée Bleue 1991.
- D'où vient notre eau potable ? - Bulletin Communal N° 27 de mars 1996.
- Comptes-rendus du Conseil Municipal BITSCHWILLER.

Les 5 fresques norvégiennes

DES NORVÉGIENS A BITSCHWILLER EN 1944

Le Journal l'Alsace a publié le 11 octobre 1996 un article présentant les fresques peintes par des prisonniers norvégiens en 1944 sur les murs d'un bâtiment acquis récemment par la Société SOGRESS dans le quartier de la Fonderie.

M. REIN, directeur de la SOGRESS, a reçu un groupe de 35 Norvégiens qui travaillèrent à Bitschwiller et sont revenus plus de 50 ans après se souvenir de ces moments qui marquèrent leur vie. Dans un courrier à M. REIN, l'un d'entre eux, M. Torkild MASVIE, a fort aimablement apporté son témoignage sur le périple et les conditions de vie de ces Norvégiens à Bitschwiller.

En voici le résumé :

En 1943, la Norvège est occupée par les forces nazies malgré une forte opposition du peuple norvégien et en particulier des étudiants ; ceci entraîne la fermeture de l'université d'Oslo le 30 novembre 1943. 300 étudiants de cette université sont envoyés comme prisonniers dans un camp spécial de formation à Saint-André près de Cernay afin de les convaincre de devenir des soldats S.S. «volontaires». Devant leur refus, ces prisonniers sont ensuite affectés à divers travaux en fonction des besoins.

En particulier, 120 d'entre eux partent travailler le 7 juillet 1944 à la fonderie de Bitschwiller alors affectée à des fabrications militaires sous le contrôle de la société allemande BMW et, de ce fait, menacée par les bombardements de l'aviation alliée.

Que devaient-ils faire ?

- Usiner des pièces métalliques pour la réalisation des bombes volantes V2.
- Creuser des tranchées dans les collines derrière l'usine.
- Démonter les machines de l'usine et les charger sur wagons ou sur camions à destination de l'Allemagne avant l'arrivée des Forces Alliées.

Les norvégiens dormaient dans un grand local qui devint plus tard le parc à modèles de la FAMT. C'est sur les murs de ce local que l'un d'entre eux a peint 12 fresques dont 5 sont encore visibles et représentent un forgeron, une paysanne blonde, un professeur, un paysage de montagne et un drakkar. Lorsque l'usine est vidée de ses machines, les Norvégiens retournent à Saint-André le 5 octobre 1944.

Le 22 novembre 1944, les combats se rapprochent, c'est le départ à pied, dans le froid, souvent sans manger pour Rouffach, Neuf Brisach, Breisach et Alpirsbach en Forêt Noire. Puis un trajet en train les mène avant Noël 1944 jusqu'à Buchenwald où ils connaîtront pendant 4 mois les horreurs de ce camp. De là, ils repartent pour un autre camp de concentration près de Hambourg. Enfin, par l'intermédiaire de la Croix-Rouge, c'est le retour en Norvège au milieu de l'année 1945.

Des étudiants de l'époque, beaucoup moururent avant l'âge, ceux qui ont survécu devinrent médecins, professeurs, juristes, journalistes...

35 d'entre eux sont venus rafraîchir leur mémoire en Alsace. A Bitschwiller, les souvenirs reviennent, d'abord la douleur de ces jours difficiles, les S.S. insolents, brutaux, cruels... Puis, une anecdote resurgit : pendant la séance de chant obligatoire du dimanche matin à Bitschwiller, un «Oberscharführer» interpelle un norvégien qui ne chante pas :

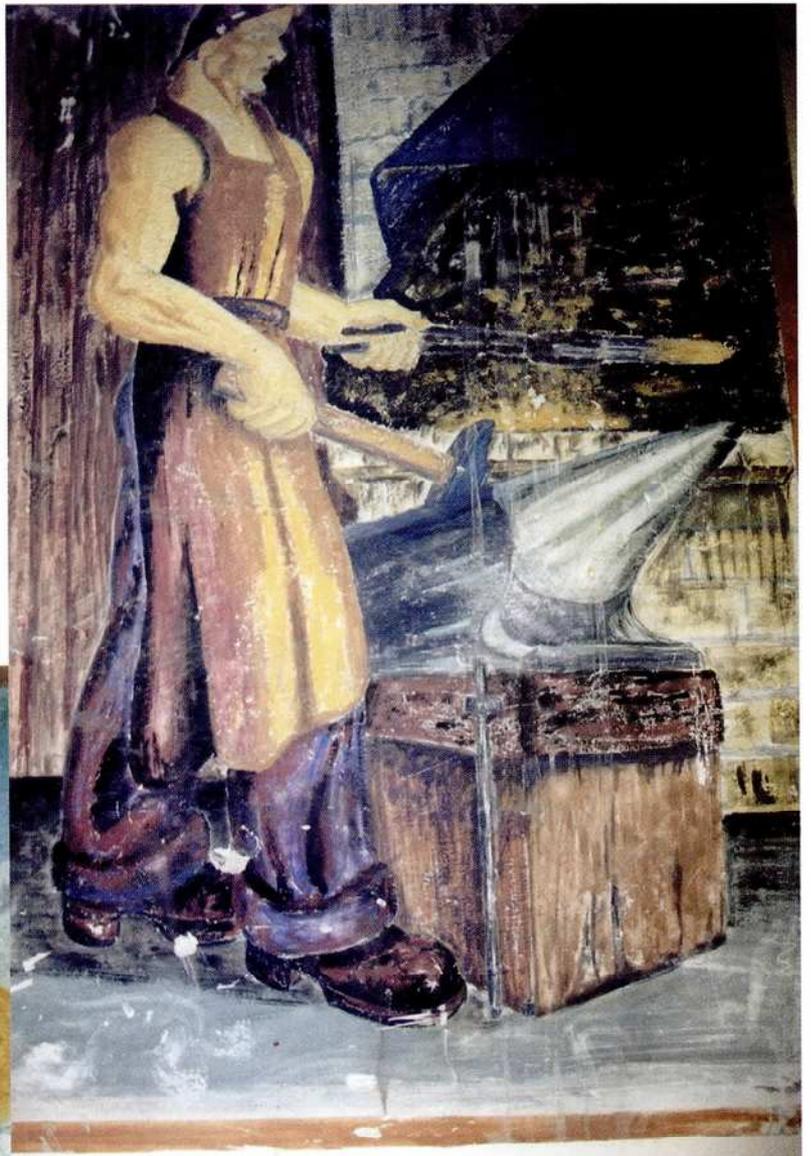
- Homme, pourquoi ne chantez-vous pas ?
- Je n'ai pas envie, Oberscharführer.
- Moi aussi, je n'ai pas envie mais je chante quand même reprend l'Oberscharführer.

Les 5 fresques norvégiennes

- Bien sûr, Oberscharführer, mais ça ne sonne pas très bien non plus.

Conclusion : 30 pompes...

Avec nostalgie, les Norvégiens se rappellent de la très bonne impression que leur ont donnée les Alsaciens (et les Alsaciennes) : gentillesse, hospitalité, fraternité entre habitants de pays occupés et subissant la guerre. Des souvenirs de noms et de prénoms qui se reconnaîtront peut-être : Sep, Louis, Stofer, George, Narciso Moggio (orthographe non garantie !).

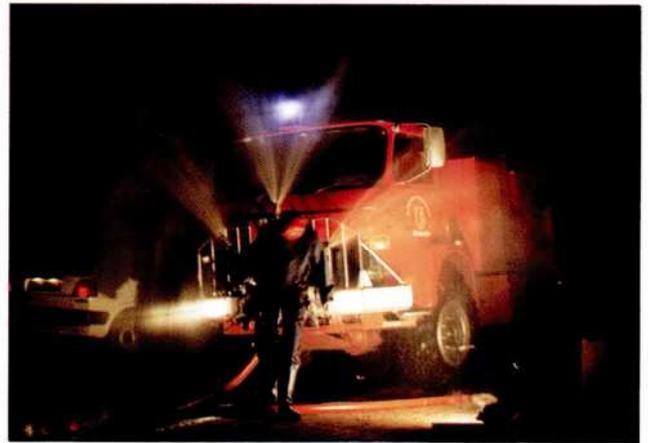


Aujourd'hui encore, l'Alsace leur donne l'image d'une région riche, ouverte et intéressante.

Nous adressons nos vifs remerciements à M. Torkild MASVIE pour son témoignage et pour la fidélité de son amitié à notre terre d'Alsace ainsi qu'à M. REIN qui nous a fait partager cette page d'histoire de notre commune.



Bitschwill'ART



Les 9 - 10 et 11 novembre dernier, s'est déroulée la 3^{ème} édition de notre exposition artistique.

Sur le thème de l'eau (de la goutte d'eau à la mer avec tout son environnement), les 35 participants locaux ont su démontrer leur talent avec beaucoup d'imagination.

Plus de 1 300 personnes venues de la commune, de la plus proche région, mais également d'outre-Rhin, ont pu apprécier les œuvres de nos artistes. Toutes les techniques étaient représentées : art culinaire, peinture, sculpture, broderie, tapisserie, tricot, maquettes, miniatures, diapos, photos, films...

Cette manifestation placée sous le patronage de notre concitoyen René MÜNCH a été l'occasion de retrouvailles autour de l'artiste, dont les œuvres picturales connaissent une réputation internationale.

Nous remercions toutes les personnes qui ont contribué à la réussite de cette manifestation :

- tous les exposants, sans qui BITSCHWILL'ART n'aurait pas de raison d'être,
- l'équipe technique communale pour sa très belle réalisation du motif central de l'exposition, sans oublier,
- les sapeurs-pompiers, les écoles maternelle et élémentaire, les élèves de l'école de musique.
- l'équipe qui a pris en charge l'organisation de cette manifestation.

La prochaine édition de BITSCHWILL'ART étant programmée pour 1999, nous vous y donnons rendez-vous dès à présent. Alors, à bientôt.

21 JUIN 1997

Faites de la musique

sous les tilleuls
de la cour de l'école mixte



I N S C R I P T I O N

à faire parvenir à la mairie avant le 1^{er} mai 1997

Je participe à la FÊTE DE LA MUSIQUE 97

NOM _____ Prénom _____

Adresse _____ Tél. _____

Nom de la formation _____ Nombre de musiciens _____

Genre de musique _____

Liste des instruments joués _____

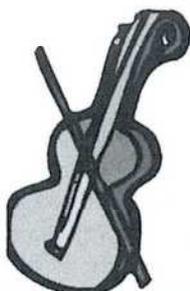
VARIÉTÉ

de faire connaître leurs différents talents.
Une première musicale dans notre
village à ne pas manquer !

SITIEZ PAS A VOUS INSCRIRE AU MOYEN DU TALON-REPC



Sonorisation
assurée
par les organisateurs



Entrée gratuite



La parole au président

Afin de vous faire connaître d'une façon plus précise les activités de nos associations, nous laisserons chaque année la parole au président de l'une d'entre elles, au travers de cette rubrique...

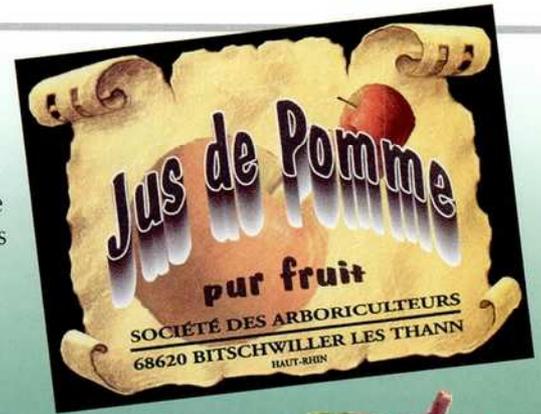
Cette année, cette page est consacrée aux



ARBORICULTEURS

Fiche d'identité

Nom : SOCIÉTÉ D'ARBORICULTURE DE BITSCHWILLER
Effectif : 15 adultes
Siège : 21, rue de la Carrière - 68620 BITSCHWILLER
Président : M. René THROO - 14, rue du Chemin de Fer - 68620 Bitschwiller



Définition de l'arboriculture

Culture des arbres pour leur bois, ou plus souvent pour leurs fruits. Elle comprend la multiplication et l'élevage des jeunes arbres, la plantation isolément ou en vergers. L'exploitation regroupe la taille des arbres, les façons culturales, la récolte et la protection contre les parasites et les maladies.

La société d'arboriculture de Bitschwiller a vu le jour en 1920 et est affiliée à la fédération nationale. L'actuelle station de jus de pomme, dont la création fut décidée le 10 mai 1971, sous la présidence de M. Edouard GRUNENWALD, a ouvert ses portes le 21 septembre 1971. Très vite, l'excellente qualité du jus de pomme apporté à la société une renommée régionale reconnue jusque dans les Vosges. Pur jus de fruits et rien que du jus de fruits ! telle est la devise de l'amicale qui poursuit son activité avec entrain à chaque nouvelle saison, pour le bonheur de tous les inconditionnels de produits naturels. Cette année, la station fête son 25^{ème} anniversaire.

Afin de transmettre son savoir aux amateurs de beaux fruits, des cours de taille d'arbres sont régulièrement organisés.

En 1996, deux cours (printemps et été) menés par le moniteur Vincent MEZZAROBBA, ont été suivis par un public attentif.

Les arboriculteurs participent également à la vie associative du village. Alors si vous aussi vous aimez la nature, les arbres et la chaleur d'une association où il fait bon vivre, rejoignez-nous ! Vous serez les bienvenus pour perpétuer cette tradition et pour permettre à nos enfants de boire encore longtemps ce jus de pomme naturel, source de bonne santé et de bonheur !

René THROO

Souvenez-vous...

Les arbres fruitiers en 1933 à Bitschwiller

Pommiers	557
Poiriers	704
Pruniers	652
Quetsches	1144
Mirabelliers	385
Cerisiers	1209
Noyers	203
Total	4854

Extrait de : *Verzeichniss der Gemeinden und Kreise im Elsass.*
3. Auflage 1941. Strasbourg



Créer un jardin naturel

Vous réfléchissez à l'aménagement de votre jardin ? Pourquoi ne pas prévoir une petite zone accueillante pour la nature ? En effet les espaces verts que l'on crée habituellement (gazon, haies de troènes et de thuyas, arbustes ornementaux...) ne favorisent guère la vie sauvage. Il ne s'agit en aucune manière de laisser les alentours de la maison en friche ou à l'abandon, mais de conserver, peut-être au fond du jardin, un endroit où les espèces animales et végétales locales auront toutes leurs aises.

La mise en œuvre des quelques conseils qui suivent vous permettra de contribuer vous aussi, si vous le souhaitez, à la sauvegarde de notre patrimoine naturel.



1. GARDER DES RECOINS POUR LA FAUNE

Les amas de feuilles, les tas de bois, les troncs d'arbres creux, les vieux murs de pierre sont autant de réservoirs de nourriture pour les oiseaux et de refuges de choix pour les écureuils, lézards, chauves-souris, hérissons...

2. DONNER UNE PLACE AUX PLANTES LOCALES

Pour les arbres et arbustes, consultez les jardinerie et pépiniéristes en leur demandant leurs espèces locales. Les plantes herbacées viendront quant à elles s'installer tout naturellement. Toutes les plantes locales sont beaucoup plus utiles pour la faune sauvage qui y est adaptée par sélection naturelle.

3. CRÉER UNE PRAIRIE DE FLEURS SAUVAGES

La pelouse classique est un espace totalement stérile pour la flore et la faune. Une prairie agrémentée de fleurs sauvages sera colonisée par une foule d'insectes et de papillons. Il est très simple de transformer une pelouse en prairie : en espaçant les tontes, en fauchant une ou deux fois par an après la floraison, en évitant l'épandage d'engrais...

4. PLANTER UNE HAIE CHAMPÊTRE

Cette haie constituée d'espèces rustiques (charme, aubépine, sureau...) fournira un refuge, une source de nourriture variée et même un lieu de reproduction pour de nombreux oiseaux, petits mammifères et insectes.

SOURCE : Dépliant publié par la Société Nationale de Protection de la Nature - 1995. (Disponible en Mairie sur simple demande).

Notre bulletin : 25^{ème} anniversaire

Il y a 25 ans déjà, paraissait le premier numéro de notre bulletin communal... Nous vous rappelons l'actualité de l'époque

1972

TRAVAUX ET ACHATS DE L'ANNÉE

Réfection rue Bellevue, rue des Vignes.
Réfection entrée cimetière.
Chauffage salle des fêtes.
Fin de l'installation électrique de l'église.
Modernisation du bureau de la mairie.
Achat d'un photocopieur.

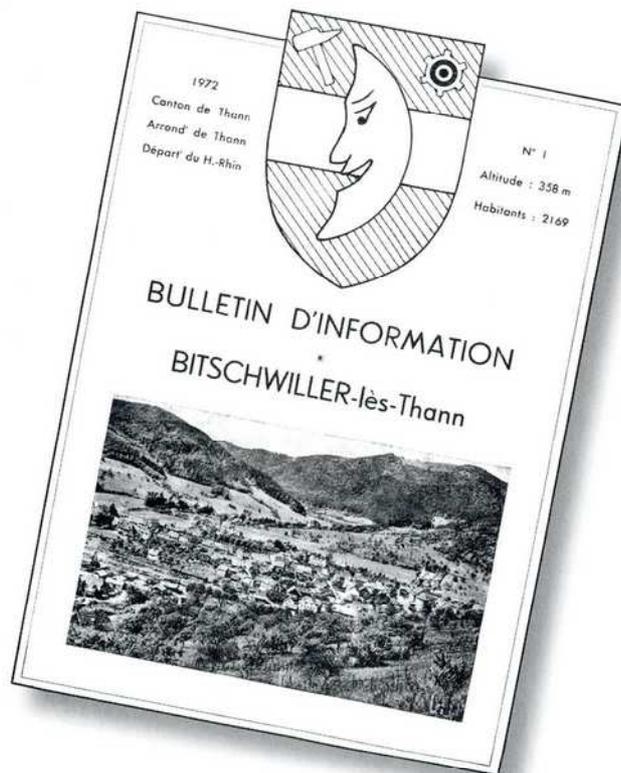
CURÉ DE LA PAROISSE : Abbé Edmond SCHATZ
AUMÔNIER : Père LUCIEN

LE CONSEIL

A. HENTZ (Maire)
R. LUTRINGER (1^{er} Adjoint)
X. WINTZER (2^e Adjoint)
M. BISCHOFF
A. ECKERT
O. FERRARI
E. GRUNENWALD
J. MERCKLEN
A. MUNSCH
J. NAEGELI
P. ROSSI
P. SCHEUBEL
J. SCHIBI
P. WEISS
R. WUECHER
R. ZERRINGER
M. ZIMMERMANN

LES BALS DE LA SAISON 72/73

Nouvel-An : Quilleurs
29/1 : Football
5/2 : Musique
12/2 : Pompiers
15/2 : Football
19/2 : Arboriculteurs
26/2 : Supporters - Club des SRB
18/3 : Gymnastes
Kilbe : Arboriculteurs



LE PERSONNEL DE LA MAIRIE

Albert FUCHS (Secr. Général)
Andrée WURSTHEISER (Empl. bureau)
Eugène BRENNER (Agent de police)
Jean LUTTRINGER (Chef d'équipe)
Joseph FELBINGER (Receveur des Postes)
Joseph EHRET (Garde-forestier)

HUMOUR



VARIÉTÉS

La fête de Noël du 3^e âge



Le dimanche 8 décembre 1996, la Municipalité de Bitschwiller, a invité les plus de 70 ans à fêter Noël à la salle des fêtes. Ils ont été nombreux à répondre à cet appel et à déguster l'excellent repas de fin d'année.

Un superbe sapin décorait la salle et l'après-midi récréatif a été animé par la Musique Municipale de Bitschwiller dirigée par Luc BRAUN.

Le restant de l'animation est venu des convives eux-mêmes, si bien que l'on a passé ensemble un bien bon moment.

Des remerciements vont à la Conférence de Saint-Vincent-de-Paul et aux bénévoles qui ont permis le bon déroulement de cette fête.



LA TARTE A L'OIGNON

• Pour 5 à 6 personnes :

Pâte Brisée : 250 g de farine, 100 g de beurre ou de margarine, 5 g de sel, 1 dl d'eau.

Appareil aux oignons : 250 g d'oignons, 75 g de saindoux, 100 g de lard fumé maigre.

Sauce béchamel : 1/2 l de lait, 60 g de farine, 50 g de beurre, sel, poivre, muscade, 2 jaunes d'œufs.

1) Préparer la pâte brisée sans trop la travailler.

2) Emincer les oignons et les faire revenir dans le saindoux : ils doivent être légèrement colorés.

3) Préparer la béchamel : faire fondre le beurre, ajouter la farine (ne pas la laisser roussir), puis le lait (en mélangeant bien pour éviter les grumeaux),

assaisonner, laisser cuire, puis retirer le tout du feu et incorporer les jaunes d'œufs.

4) Ajouter alors les oignons et vérifier l'assaisonnement.

5) Couper le lard en bâtonnets et faire blanchir les lardons.

6) Foncer les moules à tarte ou à tartelettes avec la pâte brisée et remplir avec l'appareil aux oignons jusqu'à mi-hauteur environ. Disposer les lardons sur le dessus.

7) Faire cuire à four chaud pendant 20 à 25 minutes environ.

8) Servir très chaud !

En accompagnement un SYLVANER.

LE PAIN AUX FRUITS SECS OU "BIREWECKE"

• Recette pour 3 "birewecke" de 500 g :

200 g de poires séchées, 75 g de pommes séchées, 100 g de prunes séchées, 100 g de figues, 100 g de sultanines, 100 g d'écorce de citron, 100 g d'écorce d'orange, 100 g d'amandes blanches, 150 g de noix, 20 g de cannelle, 150 g de farine, 200 g de sucre cristallisé, 150 g de pâte à pain, 10 cl de kirsch d'Alsace.

1) Bouillir (pour ramollir) les poires, pommes et prunes séchées, égoutter puis hacher grossièrement.

2) Hacher les figues, les écorces d'orange et de citron confits.

3) Mélanger le tout en ajoutant les sultanines,

laisser macérer avec 10 cl de kirsch d'Alsace.

4) Le lendemain, ajouter les noix et les amandes blanches ainsi que la cannelle.

5) Terminer la recette en ajoutant le sucre ainsi que la pâte et la farine pour lui donner une consistance.

6) Façonner en forme de pain, mettre sur une plaque, garnir avec des amandes et des noix.

7) Mettre au four (moyen 190°), laisser 30 à 40 minutes selon la grandeur.

8) Le "birewecke" se sert en fines tranches une semaine après la cuisson.

En accompagnement, vous servirez un GEWURZTRAMINER.



Notre sapin au Pays de Thann

Communauté de Communes du



Pays de Thann

A l'occasion de la fête de Noël 1996, chaque commune de la communauté du Pays de Thann a fourni un sapin d'une hauteur de 5 mètres et en a assuré la décoration.

Les différents décors mis en place ont été choisis en fonction du blason :

La lune :
signe d'abondance

La roue dentée :
les industries

Le pic de mineur :
les mines

Sur le sapin figuraient également des décors avec une reproduction de la première locomotive fabriquée à Bitschwiller ainsi qu'une représentation de l'église bitschwilleroise.

Pour tous les éléments de décoration, seules les couleurs du blason ont été utilisées : jaune, rouge, et blanc.

Le sifflet à vapeur, inventé à Bitschwiller, avait une place de choix sur l'arbre : il remplaçait l'étoile du sommet.

Autre spécificité qu'on trouvait également sur cet arbre : une queue de vache représentant le sobriquet des Bitschwillerois, les «Kiawadel».



LE SAPIN DE NOËL DE BITSCHWILLER

MAIRIE

HORAIRES

- Bureaux ouverts du lundi au jeudi
- de 8 h à 12 h et de 14 h à 18 h
 - le vendredi de 8 h à 12 h et de 14 h à 17 h

PERMANENCES

- **CAISSE PRIMAIRE D'ASSURANCE MALADIE**
à la Mairie de Bitschwiller
tous les mardis de 14 h à 14 h 45
- **CAISSE RÉGIONALE D'ASSURANCE VIEILLESSE**
7, rue des Remparts à Thann
(entrée côté ancien dispensaire)
Tél. 03 89 37 71 30
tous les mercredis
- de 9 h à 12 h
- l'après-midi, sur rendez-vous, de 14 h à 16 h
- **CICAS (Retraite Complémentaire)**
7, rue des Remparts à Thann
1^{er} et 3^e mercredi du mois
de 8 h. 30 à 11 h. 30.
- **CAISSE D'ALLOCATIONS FAMILIALES**
15, rue Robert Schuman à Thann
Centre Socio-Culturel
tous les vendredis de 13 h 30 à 16 h
- **UNION NATIONALE DES INVALIDES & ACCIDENTÉS DU TRAVAIL (U.N.I.A.T.)**
à la Mairie de Bitschwiller
le 3^e mardi des mois impairs de 10 h à 10 h 45
(Responsable pour Bitschwiller :
M. Marcel SIFFERLEN).
- **ASSISTANTE SOCIALE**
au Centre Médico-Social de Thann
24, rue Anatole Jacquot - Tél. 03 89 37 99 89
tous les lundis de 9 h à 11 h
- **PÔLE GÉRONTOLOGIQUE**
Assistante Sociale APA M^{lle} JAEG
1, rue des Remparts - 68800 Thann
mardi de 8 h 15 à 10 h
jeudi de 14 h à 16 h

CARTE NATIONALE D'IDENTITÉ

Le délai d'obtention de la nouvelle carte nationale d'identité sécurisée est d'environ 3 semaines.

INSCRIPTION SUR LES LISTES ÉLECTORALES

On peut s'inscrire toute l'année sur les listes électorales. Pour cela, il faut se présenter à la Mairie, remplir et signer une demande. L'inscription ne se fait pas automatiquement à l'arrivée dans une commune ou à 18 ans.

LES INTERVENTIONS DES POMPIERS

- 1 feu de silo.
- 2 feux de forêt.
- 6 feux de cheminée.
- 1 feu de voiture.
- 2 feux de benne.
- 1 feu de cuisine.
- 2 nids de guêpes.
- 2 accidents de la circulation.
- 1 dégagement de fumée.
- 4 fuites d'eau.
- 19 interventions diverses.

DONNEURS DE SANG

M^{me} Denise STUCKER est devenue Présidente des donateurs de sang prenant ainsi la suite de M. Henri BOESCH.

CLUB DU 3^e ÂGE

Vous voulez passer une après-midi agréable? Allez au Club Marguerite WEISS, 8, rue des Vosges.

Pour tout renseignement adressez-vous à M^{me} Madeleine SYREN - Tél. 03 89 37 06 59.

BIBLIOBUS

- Place de l'Eglise de 10 h à 12 h
- 10 mars
 - 14 avril
 - 12 mai
 - 9 juin
 - 8 septembre
 - 13 octobre
 - 10 novembre
 - 8 décembre.

Tableau de situation des différents conteneurs de déchets à Bitschwiller

CONTENEURS	LOCALISATION	SON CONTENU	A NE PAS FAIRE
VERRE	Rue des Vosges Rue de la Gare Parking Super U	Uniquement du verre sans bouchons ni couvercles	Jeter en-dehors des heures inscrites sur le conteneur
HUILE	Rue de la Gare	Uniquement huile de vidange mécanique	
JOURNAUX	Rue des Vosges Rue de la Gare	Papier et journaux	Jeter les sachets en plastique
PILES	Fixé sur le conteneur des journaux	Toutes piles	

- RESPECTEZ les horaires de dépôt ET N'OUBLIEZ PAS : si c'est plein, JE REVIENS !

Déchetterie d'Aspach-le-Haut

- pour le dépôt des ordures non ménagères ;
- 2 conteneurs sont destinés à la récupération, par l'Association Terre des Hommes, des vêtements et textiles usagés.

Horaires d'ouverture

d'avril à septembre

- du lundi au vendredi, de 9 h à 12 h et de 14 h à 19 h,
- le samedi, de 9 h à 19 h

d'octobre à mars

- du lundi au samedi, de 9 h à 17 h
- Fermée le 1^{er} lundi de chaque mois.
- les objets encombrants peuvent être enlevés à domicile.
- La demande est à faire par téléphone au 08 00 39 55 46 (appel gratuit) au moins trois jours avant la date de la collecte.

Dates de collecte pour 1997

24 mars - 28 avril - 26 mai - 30 juin - 28 juillet - 26 août - 29 septembre - 27 octobre - 24 novembre - 29 décembre

Nous rappelons à l'ensemble de la population de Bitschwiller-lès-Thann que Terre des Hommes a mis en place 2 conteneurs spécialisés à la collecte de vêtements usagés propres et chaussures sur la déchèterie d'Aspach-le-Haut relevant du SIVU de Thann-Cernay. En déposant les textiles et chaussures dans ces deux conteneurs, vous agissez sur :

- L'économie**
 - allègement des poubelles, donc des coûts de transport et d'incinération ;
 - création d'emploi par le tri, le recyclage, la transformation ;
 - limitation des importations de textiles récupérés en provenance de l'étranger.
- L'écologie**
 - recyclage des textiles en sous-produits de consommation courante ;
 - sensibilisation des citoyens à la récupération, lutte contre le gaspillage ;
 - limitation de décharges sauvages, sauvegarde de l'environnement.
- L'humanitaire**
 - financement de nos projets par la vente de textiles ;
 - vente de vêtements en bon état aux personnes les plus démunies ;
 - lutte contre le chômage par la création d'emplois ou la participation à des projets d'insertion de jeunes en difficulté chez nous ;
 - création d'emplois dans le tiers-monde, solution efficace et humaine pour réduire l'immigration, source de graves conflits humains.

Habitants de Bitschwiller-lès-Thann, votre démarche est socialement juste, économiquement efficace, écologiquement intelligente.

TERRE DES HOMMES

PASSAGE DU TOUR DE FRANCE 1997

Le 24 juillet 1997, le Tour de France sera dans la région. Venant du Grand Ballon, il passera à Bitschwiller pour rejoindre Masevaux par le col de Hundsrück. Cet événement qui devrait ravir les amoureux de la petite reine provoquera sûrement aussi certaines difficultés de circulation.

LES VACANCES POUR LES RETRAITÉS

L'APA (Association Haut-Rhinoise d'Aide aux Personnes Agées) propose toute l'année des séjours dans ses trois centres de vacances réservés et adaptés aux retraités, tous situés dans des régions où la nature est toujours belle et les centres d'intérêt multiples.

Niederbronn les Bains

En bordure des Vosges du Nord : l'établissement, situé au cœur de la station thermale, vous accueille dans ses chambres confortables et vous propose une restauration soignée, des animations variées, le tout dans une ambiance très conviviale. Pour les personnes qui le souhaitent, le centre de vacances organise des séjours destinés aux curistes et durant la mauvaise saison, des séjours prolongés allant de plusieurs semaines à plusieurs mois.

Orbey «le beau site»

Situé dans une des vallées les plus belles des Hautes-Vosges, Orbey offre des vacances à la carte, permettant de trouver son plaisir : possibilité de nombreuses randonnées pédestres, d'excursions (Kaysersberg, les Lacs, Ecomusée...), de multiples activités, les soirées dansantes, théâtre, mais aussi bien sûr des chambres modernes et une bonne table.

Mouterhouse

Au milieu de la nature et du magnifique Parc Naturel des Vosges du Nord, l'équipe vous propose des vacances dynamiques axées sur le thème «prévention et remise en forme» qui vous permettront, avec l'aide d'un kinésithérapeute au travers des nombreuses activités proposées (natation, mouvement dans l'eau, gymnastique douce, bain Kneipp...), de retrouver un nouveau tonus. Le reste du temps vous profiterez du parc de l'établissement, vous découvrirez les trésors touristiques de la région et participerez aux différentes animations qui vous seront proposées.

Le transport vers les centres de vacances est assuré en car au départ de Mulhouse et Colmar.

La C.R.A.V. (Caisse Régionale d'Assurance Vieillesse) participe financièrement aux frais de séjours de vacances pour ses ressortissants.

**Renseignements et inscriptions : APA, 19 rue des Artisans
68000 COLMAR
Tél. 03 89 23 47 11**

OCTOBRE 1997 - OUVERTURE DE LA MEDIATHEQUE

La médiathèque du Pays de Thann prévoit d'ouvrir ses portes en octobre 1997 dans les anciens bâtiments de "l'OURS BLANC" à Thann entièrement rénovés et adaptés à leur nouvelle destination.

Pour permettre à tous de découvrir cet équipement, une exposition itinérante sera organisée dans les neuf communes du Pays de Thann d'avril à juin prochain.

Calendrier des manifestations 1997

MARS :

- 2 Compétition départementale d'escalade pour jeunes
- 14/15 Tournoi de volley organisé par l'Association de l'Ecole
- 22 Dîner dansant (Gymnastique)

AVRIL

- 11 Don du sang
- 13 Concours de pêche à l'étang du Kehrlenbach
- 20 Concert de la Musique et de la Chorale à l'église Saint-Alphonse

MAI

- 8 Marché aux puces organisé par les Sapeurs-Pompiers
- Tout au long du mois, Thur Rial organisera des concours de quilles individuels (les dimanches et jours fériés) et pour les sociétés (les soirs en semaine).

JUIN

- 1 Bourse aux Armes (Musique Municipale)
- 21 Fête de la Musique
- 21 Feu de la Saint-Jean

JUILLET

- 13 Bal tricolore (Sapeurs-Pompiers)

AOUT

- 23 Don du sang

SEPTEMBRE

- 7 Sortie pédestre
- Fête du sport (date non définie à ce jour) par la Gymnastique, l'A.J.B., le Judo et l'Escalade.

OCTOBRE

- 12 Sport Passion Mécanique (Ecurie de la Thur)

NOVEMBRE

- 8 Concert aux Chandelles (Musique Municipale)
- 15 Soirée familiale des Sociétés
- 23 Fête de la Sainte-Cécile (Chorale)

DECEMBRE

- 7 Fête de Noël du 3^e âge

CALENDRIER DES QUETES 1997

- FEVRIERGymnastique
- MARSFootball-Club
- AVRILQuilleurs
- MAIJudo-Club
- JUINConscrits

Directeur de la publication : R. ZERRINGER, Maire de Bitschwiller-lès-Thann

Dépôt légal : 1er trimestre 1997 - Imprimerie Saillely sa - Le Thillot

ACTUALITÉ

1972
Canton de Thann
Arrond' de Thann
Départ' du H.-Rhin



N° 1
Altitude : 358 m
Habitants : 2169

BULLETIN D'INFORMATION

*

BITSCHWILLER-lès-Thann

